



**DIAGNOSTIC DES PROGRAMMES  
EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT  
DE L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE**

**DANS**

**L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET  
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

*11 Octobre 2011*





Ce document, réalisé par les membres du CPEJ dans le cadre de leurs travaux, a pour objectif de dresser un état des lieux de l'enseignement de l'esprit d'entreprendre, représentatif sans être exhaustif, en préalable à la formulation de pistes de travail.

Ce travail s'est appuyé sur la base de données de l'OPPE<sup>1</sup> (animé par l'APCE<sup>2</sup>), et recoupée par les opérateurs membres du CPEJ<sup>3</sup>.

Réservoir à idées, promoteur de projets, catalyseur auprès des décideurs, le CPEJ, (est une plate-forme de concertations, de réflexions et d'initiatives réunissant les acteurs les plus engagés du secteur au bénéfice du développement de l'esprit d'entreprendre chez les jeunes (liste des membres en annexe I).

\*\*\*\*\*

*La base OPPE référence des actions de formation, de sensibilisation et d'accompagnement mises en place dans l'appareil d'enseignement français, afin d'en dresser un panorama et de mutualiser les pratiques pédagogiques. Une centaine d'actions conduites dans l'enseignement secondaire et 450 actions dans l'enseignement supérieur ont été identifiées et sont accessibles en accès libre dans l'espace enseignant du site de l'APCE sous le titre "Actions repérées".*

*L'ensemble des membres du CPEJ ont également contribué à l'identification des pratiques, et parmi eux plus particulièrement : l'ONISEP, Entreprendre pour apprendre, 100 000 entrepreneurs, le Medef, le MoovJee, l'ACFCI (Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie) et la Direction de la Jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) du ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des solidarités actives.*

---

Nota <sup>1</sup> : l'OPPE est l'observatoire des pratiques pédagogiques en entrepreneuriat

Nota <sup>2</sup> : l'APCE est l'Agence pour la création d'entreprises

Nota <sup>3</sup> : CPEJ signifie « Construire et promouvoir ensemble l'entrepreneuriat chez les jeunes »

## Sommaire

<b>Actions entrepreneuriales dans l'enseignement secondaire</b> .....	7
Préambule.....	8
▪ Une définition nécessaire de l'esprit d'entreprendre.....	8
▪ Un rapprochement école-entreprise qui n'est pas un fait nouveau.....	8
▪ Un protocole 2003 ambitieux... ..	8
▪ ... Pour des résultats mesurables.....	9
▪ Et une spécificité reconnue de l'enseignement de l'esprit d'entreprendre .....	9
Analyse.....	10
▪ <b>I Analyse par critères</b> .....	10
• 1. Type et nature des actions.....	10
✦ Sensibilisation.....	10
✦ Formation.....	10
✦ Concours.....	11
✦ Critères d'évaluation et caractère obligatoire ou optionnel.....	11
• 2. Objectifs poursuivis par les enseignants.....	12
✦ Faire découvrir aux élèves le monde de l'entreprise.....	12
✦ Faire connaître un métier.....	12
✦ Développer un comportement entrepreneurial .....	12
▪ Classement des objectifs affichés par les acteurs.....	13
• 3. Créneaux horaires utilisés par les actions « esprit d'entreprendre ».....	14
▪ Tableau de synthèse des dispositifs utilisés.....	16
▪ Cartographie des dispositifs utilisés.....	17
▪ <b>II Analyse des actions recensées selon les publics concernés</b> .....	18
• 1 Les programmes entrepreneuriaux en primaire.....	18
• 2 Les programmes entrepreneuriaux dans les collèges.....	18
• 3 Les programmes entrepreneuriaux dans les lycées .....	19
▪ <b>III. Pilotage des actions menées et partenariats extérieurs à l'école</b> .....	20
• Les entreprises et leurs représentants.....	20
• Les associations spécialisées.....	21
• Les acteurs institutionnels et opérationnels de la création d'entreprise.....	22
• Les collectivités territoriales .....	21
▪ <b>IV Analyse géographique</b> .....	21
▪ <b>V Freins au déploiement</b> .....	22
✦ Niveau d'implication des établissements et enseignants.....	22
✦ Sollicitations de l'école par d'autres problématiques.....	23
✦ Limitation des moyens financiers et humains .....	23
✦ Caractère local de certaines actions .....	23
<b>Conclusion</b> .....	24
<b>Actions entrepreneuriales dans l'enseignement supérieur</b> .....	27
Préambule.....	28
▪ Contexte.....	29
✦ Zoom sur le Maisons de l'entrepreneuriat.....	29
✦ Zoom sur les PEE.....	29

Analyse.....	30
▪ <b>I Analyse des programmes de l'enseignement supérieur</b> .....	30
• 1. Typologie par nature des actions.....	30
✦ a) les actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat.....	30
▪ Zoom sur les 24 heures Chrono.....	31
✦ b) les actions de formation.....	32
✦ c) les actions d'accompagnement.....	33
▪ Zoom sur le MoovJee.....	33
• 2. Typologie par type d'établissement.....	34
✦ a) les universités, IUT et maisons de l'entrepreneuriat.....	34
✦ Zoom sur le club Etudiants Entrepreneurs Lyon 3.....	35
✦ b) les écoles de commerces et d'ingénieurs.....	35
✦ Zoom sur ITEEM.....	35
▪ <b>II Les PEE, une initiative fondatrice</b> .....	36
<b>Conclusion</b> .....	38
<b>Actions entrepreneuriales hors temps scolaire</b> .....	41
Sélection d'Initiatives à caractère entrepreneurial.....	43
▪ <b>I Initiatives nationales</b>	
▪ <b>II Initiatives territorialisées</b>	
▪ <b>III Sur le Web</b>	
<b>Annexes</b> .....	49
▪ I Liste des membres du CPEJ.....	50
▪ II CPEJ-Proposition d'indicateurs d'aide.....	52
▪ III Actions de formation, de sensibilisation et concours dans l'enseignement secondaire.....	54
▪ IV Portrait-robot d'action de développement de l'esprit d'entreprendre.....	65
• 1 Mini entreprises.....	66
✦ Zoom sur les Mini-Entreprises	
✦ EPA (Entreprendre pour apprendre)	
• 2 Démarche ante-crédation.....	67
✦ Zoom sur les « Créaventures » au collège	
• 3 Réalisation de projets divers : gestion de projet Mini entreprises.....	68
✦ Zoom sur le studio fond bleu	
• 4 Concours.....	68
✦ Zoom sur le challenge destination entrepreneurs	
✦ Zoom sur Créons ensemble	
• 5 Actions de sensibilisation.....	70
✦ Conférence débat	
✦ Zoom sur l'Association Jeunesse et Entreprise (AJE)	
✦ Zoom sur 100 000 entrepreneurs	



# Actions entrepreneuriales dans l'enseignement secondaire



## Préambule

### Une définition nécessaire de l'esprit d'entreprendre

Le diagnostic objet de ce document est focalisé sur les actions relevant du développement de l'esprit d'entreprendre. Il est nécessaire de le préciser et d'en donner une définition, car une confusion s'observe parfois avec les actions visant à l'orientation des élèves, la découverte des métiers ou la découverte de l'entreprise et de l'économie.

*Pour le CPEJ, l'esprit d'entreprendre est une façon de voir le monde qui permet à une personne ou une équipe de détecter des opportunités et de réunir les moyens pour en tirer parti, en vue de créer une valeur économique ou sociale. Il fait appel à une combinaison d'attitudes, de compétences et de représentations qui peuvent s'acquérir, se développer et donc s'enseigner, notamment à travers l'expérimentation par l'action.*

Fait d'initiative, de curiosité, de créativité, d'imagination, de désir, mais aussi d'acceptation de l'échec, de persévérance, de courage, de ténacité, de confiance en soi, de confiance et de communication avec les autres, l'esprit d'entreprendre recouvre un champ bien plus large que la seule création d'entreprise : création d'une association, lancement d'un événement sportif ou culturel, préparation d'un grand voyage, etc.

### Un rapprochement école-entreprise qui n'est pas un fait nouveau :

De nombreuses initiatives ont été inscrites dans le fonctionnement même du système éducatif depuis plus de 20 ans. Des conventions et des agréments ont également scellé les liens entre l'école et l'entreprise : on compte notamment parmi les partenaires de l'éducation nationale le **Medef (mouvement des entreprises de France)**, la **CGPME (confédération générale des petites et moyennes entreprises)**, des fédérations professionnelles, de grandes entreprises à titre individuel, aussi bien que des associations comme **l'AJE (association jeunes et entreprise)**, **EPA (Entreprendre Pour Apprendre)**, encore « **100 000 entrepreneurs** » ou le **MoovJee**, qui interviennent régulièrement au sein des écoles, des collèges et des lycées.

On rappelle également la mise en place des **cellules Ecole Entreprise** dans l'ensemble des académies et la présence des « **Ingénieurs pour l'école** » depuis le milieu des années 90 (il s'agit de cadres d'entreprises mis à la disposition des académies pour renforcer ces cellules et le lien école-entreprise).

### Un protocole 2003 ambitieux...

En matière de développement de l'esprit d'entreprendre, le protocole d'accord « **une ambition partagée : développer l'esprit d'entreprendre** » co-signé le **6 mars 2003** par Luc Ferry, ministre de la jeunesse, de l'Education Nationale et de la recherche, Xavier Darcos, ministre délégué à l'Enseignement Scolaire et Renaud Dutreil, Secrétaire d'Etat aux PME, a consacré la place de l'entrepreneuriat dans d'enseignement secondaire.

Les cinq points de ce Protocole étaient :

1. Lancer une campagne nationale de promotion de l'esprit d'entreprendre.
2. Recenser et mutualiser les initiatives
3. Organiser un concours national des meilleurs dispositifs
4. Intégrer le thème de la création d'entreprise dans les dispositifs pédagogiques existants
5. Sensibiliser les enseignants et les accompagner par la formation

### ... Pour des résultats mesurables.

Dans le cadre de ce protocole, l'OPPE<sup>4</sup> a procédé au recensement des initiatives et a mis en place un outil pour leur diffusion. Une formation aux pédagogies entrepreneuriales, a accueilli 16 participants issus de l'enseignement supérieur pour une première en 2010.

Le concours Initiatives Jeunes, destiné à récompenser les meilleures initiatives, a été mis en place en 2005 (suspendu depuis 2009).

L'intégration du thème de la création d'entreprise dans les dispositifs pédagogiques n'a pas été réalisée mais de nombreuses initiatives ont toutefois défriché ce terrain et ont élargi le sens du mot l'entrepreneuriat au-delà de la seule notion de création d'entreprise.

Même s'il n'a été mis en œuvre que partiellement, ce protocole a déclenché une succession de mesures importantes en faveur du développement de l'initiative et de la professionnalisation des jeunes. Il a permis une avancée considérable pour toutes les actions qui reposaient jusque là souvent sur le volontariat de quelques enseignants et la ténacité de certaines associations et organismes, convaincus de l'intérêt de leurs actions pour les jeunes.

A titre d'exemple, les options de découverte professionnelle (DP3<sup>5</sup> et DP6<sup>6</sup>), instaurées en septembre 2005, ont constitué une innovation majeure qui a permis à l'ensemble des partenaires de l'éducation nationale d'intervenir dans les classes à la demande des enseignants avec une plus grande souplesse.

### Et une spécificité reconnue de l'enseignement de l'esprit d'entreprendre, qui a fait son entrée dans les textes :

Jusqu'en 2006, tous les programmes conduits par le ministère de l'éducation nationale avec ses partenaires du monde de l'entreprise étaient menés au titre du rapprochement entre l'école et l'entreprise.

A partir de 2006, date de la mise en place du socle commun des connaissances et des compétences<sup>7</sup>, avec comme pilier 7 « l'autonomie et l'initiative », une évolution de la relation école/entreprise s'est imposée en introduisant la question de la nature même des initiatives pédagogiques qui permettraient d'atteindre ces objectifs, liés davantage au développement de compétence des jeunes qu'à la transmission de connaissances sur le monde de l'entreprise.

---

**Nota 4** : L'OPPE, Observatoire des pratiques pédagogiques en entrepreneuriat, animé par l'APCE, référence des actions mises en place dans l'appareil d'enseignement français, afin de mutualiser les pratiques pédagogiques.

**Nota 5** : le sigle DP3 recouvre l'option de Découverte Professionnelle 3h (conf.détails en page

**Nota 6** : le sigle DP6 recouvre l'option de Découverte Professionnelle 36h (conf.détails en page

**Nota 7** : la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 établit un socle commun des savoirs indispensables dont la scolarité obligatoire doit garantir les moyens d'acquisition à chaque élève. Sa définition, qui s'inspire des travaux du Parlement européen et du Conseil de l'Union Européenne, comporte sept piliers. Le pilier 6 recouvre les compétences sociales et civiques et le pilier 7 recouvre l'autonomie et l'initiative.

## Analyse

Au jour de la réalisation de cette analyse, la base de recensement et de mutualisation de l'OPPE comptait 3 actions mises en place en primaire et 102 actions dans l'enseignement secondaire, dont 33 actions en collège et 69 actions en lycée.

Cette base, mise à jour de façon régulière, a fait l'objet d'une importante campagne d'actualisation en 2007 par une chargée de mission école-entreprise de l'académie de Versailles qui, en lien avec les académies, a rassemblé environ 70 % des fiches actuellement disponibles.

Connaître le nombre d'enseignants et d'élèves impliqués dans les actions identifiées permettrait de mieux en caractériser le déploiement. Cette information requiert un suivi au niveau des académies, car bon nombre de dispositifs sont optionnels, à la fois pour les élèves dans un établissement et pour un établissement dans une académie. Un tableau en annexe II présente les indicateurs qu'il pourrait être utile de suivre dans cette perspective.

### **I. Analyse des actions recensées par nature des actions et objectifs poursuivis**

**L'annexe IV présente une liste typique des actions menées, présentées selon qu'elles concernent la sensibilisation, la formation ou les concours organisés.**

#### **1. Type et nature des actions**

La base de données de l'OPPE recense trois types d'actions ayant pour objectif le développement de l'esprit d'entreprendre chez les jeunes :

##### **- Sensibilisation :**

Les actions de sensibilisation recensées sont d'un format court : quelques heures à une journée maximum. Elles sont destinées à éveiller la curiosité des jeunes et leur esprit d'entreprendre, ouvrir leur esprit à des situations professionnelles, leur insuffler une culture entrepreneuriale. Plusieurs formats existent, généralement basés sur des témoignages d'acteurs et ou des présentations physiques, voire ludiques :

- Visites d'entreprise,
- Interventions de chefs d'entreprise ou de professionnels dans les classes,
- Jeux,
- Forums, conférences, débats,
- Expositions, défilés, etc.

##### **- Formation :**

Les actions de formation font généralement appel à l'apprentissage par l'action, permettant l'expérimentation directe et la mise en situation des élèves, qui sont amenés à travailler par projet. Ces actions permettent aux jeunes d'identifier et de tester des comportements et des attitudes entrepreneuriales : travail en équipe, prise d'initiative, prise de décision, autonomie, responsabilité, créativité, leadership, etc. Elles sont généralement menées tout au long de l'année et représentent un volume horaire annuel significatif (de 20h à 100h).



Au collège, l'option de découverte professionnelle 3h dite « DP3 » ressort dans 4 actions recensées sur 9 (pour plus de détails sur ce dispositif voir partie 4). Quelques initiatives sont mises en place dans le cadre des cours de technologie (exemple : Tecknoproduct).

Dans les lycées généraux, les dispositifs de formation sont principalement réalisés à l'occasion des Travaux personnels encadrés (TPE, voir partie 3 pour plus de détails). Dans de rares cas ils intègrent le programme des cours (Exemple : le dispositif "Vivons notre entreprise"). Sans surprise, les enseignants d'économie et de gestion sont les plus mobilisés au lycée.

Certaines actions de formation sont réalisées hors temps scolaires, encadrés par des professeurs bénévoles à l'aide de professionnels et de réseaux associatifs (exemple : Module création d'entreprise d'un BTS « Assistante de gestion PME PMI »).

#### - **Concours**

La 3<sup>ème</sup> grande catégorie d'action consiste principalement en concours d'idées ou de business plan, basé sur la pratique d'un métier ou la réalisation de produits (ex. : Défi technologique Cybertech 276). Certains viennent eux-mêmes en chapeau d'autres concours (ex. : concours initiatives de jeunes, suspendu en 2008) ou fédèrent des initiatives (ex. : Trophées des DP<sup>8</sup>). Ces concours ont le mérite de toucher largement des jeunes de tous les niveaux et de tous les âges. Certains établissements font participer leurs élèves en équipes pluridisciplinaires multi-niveaux. Le processus de travail permet d'intéresser les jeunes dans la durée (le concours vient clôturer l'année), de les sensibiliser à l'entrepreneuriat par les thèmes choisis et de les initier à la gestion par projet.

**Les catégories d'action décrites ci-dessus peuvent tout à fait se compléter et s'articuler dans un programme de travail pédagogique : une rencontre (préparée) avec un entrepreneur peut nourrir les réflexions des élèves dans le cadre d'une formation et leur participation à un concours ludique en fin d'année, à la fois motivation et enjeu, permet la mise en perspective de leurs efforts.**

#### - **Critères d'évaluation et caractère obligatoire ou optionnel des actions menées**

**Les actions de sensibilisation** ont généralement un caractère ponctuel et optionnel et ne font pas l'objet d'une évaluation. Selon le niveau d'engagement des élèves, une évaluation reste toutefois possible (exemple : préparer une interview et rédiger le compte-rendu du témoignage d'un entrepreneur).

**Actions de formation** : La majeure partie des dispositifs de formation proposés sont optionnels. Rares sont ceux qui sont intégrés dans le cadre du programme des cours. Ce peut-être le cas lorsqu'ils sont destinés aux élèves de l'enseignement professionnel et technologique voire d'insertion, ou lorsqu'ils s'inscrivent dans une stratégie rectorale dans la relation école-entreprise (exemple : classe transplantée en entreprise pour les classes d'enseignement général).

L'essentiel des actions de formation se termine par un concours, une présentation devant un jury de professionnels, ou un événement organisé par les élèves : exposition, stand d'exposition de réalisation d'une équipe projet (produits, services) dans un salon, etc.

---

Nota <sup>8</sup> : DP signifie « Découverte Professionnelle » et désigne les créneaux horaires DP3 et DP6 (voir partie 3).



Lorsqu'une note est décernée aux élèves (cas des actions intégrées au programme de cours), le support peut être classique (interrogation, rapport) ou basé sur la prestation de l'équipe devant ce jury de concours.

## 2. Objectifs poursuivis par les enseignants

On constate parfois une confusion entre les actions visant spécifiquement au développement de l'esprit d'entreprendre et celles qui touchent à l'orientation des élèves, à la découverte des métiers ou à la découverte de l'entreprise et de l'économie :

### - **Faire découvrir aux élèves le monde de l'entreprise :**

La semaine école-entreprises est organisée par le Medef, en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale, avec la participation des fédérations et des associations. Elle comporte notamment des visites de chefs d'entreprises ou de professionnels dans les classes.

### - **Faire connaître un métier, une filière, un secteur :**

Ceci est généralement le domaine d'intervention des fédérations professionnelles, finançant et accompagnant des programmes qui font connaître leur métier. Concernant le métier d'entrepreneur, les interventions de chefs d'entreprises dans les classes se sont beaucoup développées (100 000 entrepreneurs, le CJD – Centre des jeunes dirigeants).

### - **Développer un comportement entrepreneurial :**

En faisant travailler les jeunes à l'aide de pédagogies actives sur des problématiques concrètes (ex : créer un produit ou un service, améliorer un produit ou un service existant, créer une entreprise, lancer un évènement sportif ou culturel, etc.), ceux-ci acquièrent des comportements typiques de l'entrepreneuriat.

La confusion entre ces thèmes s'explique parfaitement par leur caractère convergent et leur compatibilité, qui permet l'organisation d'action poursuivant simultanément plusieurs objectifs pédagogiques : par exemple, la découverte d'un métier par la présentation de son entreprise par un chef d'entreprise, qui illustre en même temps la notion d'entrepreneuriat à travers son parcours personnel.

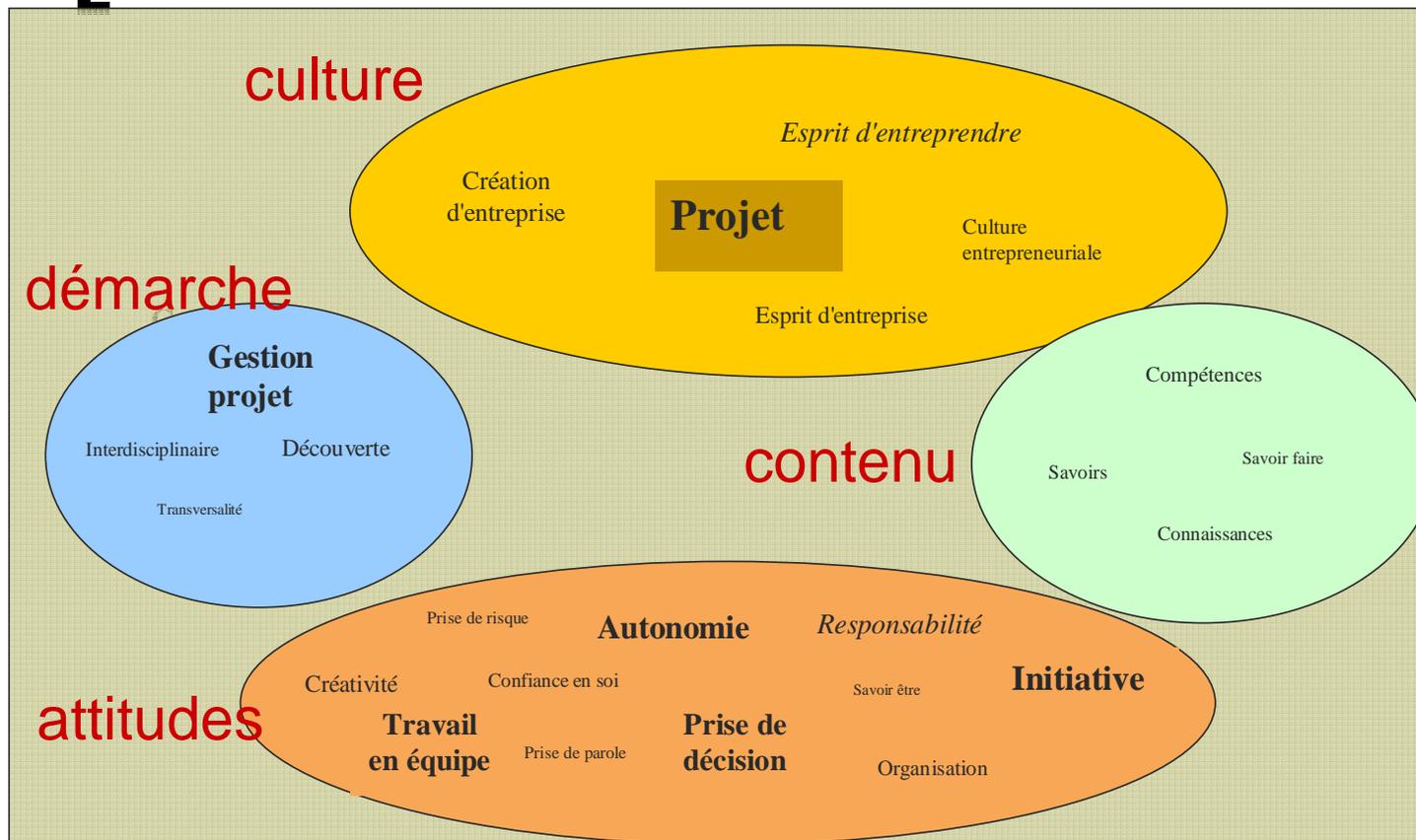
Cette proximité renforce aussi la nécessité de conserver des distinctions nettes lorsque l'objectif l'exige. De ce point de vue, le développement d'un comportement entrepreneurial chez les jeunes interpelle davantage les compétences mobilisées que le contenu même du dispositif proposé (exemple : la Mini-entreprise d'EPA, l'entreprise pédagogique, les classes transplantée en entreprise).

Le nuage de tags de la page ci-après reflète les compétences et aptitudes spécifiques dont le développement est attendu par les enseignants lorsqu'ils visent au développement de l'esprit d'entreprendre (source OPPE).

Le dessin en propose un classement entre ce qui ressort de la « **culture** » (se projeter dans une situation), de la « **démarche** » (au sens de la méthode), des « **attitudes** » et enfin des « **contenus** » (savoir technique).



## Classement des objectifs affichés par les acteurs



### 3. Créneaux horaires utilisés par les actions « esprit d'entreprendre »

Une action ne peut se déployer à l'école que dans la mesure où elle répond à une demande du programme établi au plan national par l'Education Nationale et qu'elle est intégrée localement dans sa palette d'outils par une équipe pédagogique.

Ces deux conditions sont des pré-requis qui expliquent l'importance de l'entrée du pilier 7 « autonomie et initiative » dans le socle des connaissances et des compétences et de la définition de créneaux horaires ou de dispositifs permettant aux équipes pédagogiques de s'en emparer.

Le pilier 7 induit le besoin d'initiatives pédagogiques nouvelles, permettant d'atteindre des objectifs liés davantage au développement de compétences et d'attitudes chez les jeunes qu'à la transmission de connaissances (notamment sur le monde de l'entreprise).

**Il n'existe toutefois aujourd'hui aucun créneau horaire ou dispositif spécifique au développement de l'esprit d'entreprendre**, ce qui contraint les équipes pédagogiques qui souhaitent mettre en œuvre des actions à avoir recours à des créneaux horaires compatibles, à la fois en terme de sujets de travail, d'apports aux élèves et d'objectifs poursuivis.

Depuis plusieurs années sont apparues en effet des dispositifs pédagogiques permettant aux équipes pédagogiques de compléter l'approche par discipline (mathématiques, français, sport, etc.) par des approches pluridisciplinaires à caractère transversal.

Parmi ces dispositifs, les créneaux horaires régulièrement utilisés par les équipes pédagogiques pour déployer des actions « esprit d'entreprendre » sont au nombre de 5 :

- Découverte professionnelle 3h (DP3)
- Découverte professionnelle 6h (DP6)
- Travaux personnels encadrés (TPE)
- Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG)
- Accompagnement personnalisé

Ainsi on constate que les enseignants, assez logiquement, utilisent des créneaux visant à améliorer l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes par une meilleure connaissance de l'entreprise et des métiers (confère le point 2 sur les objectifs poursuivis)

#### Description des créneaux utilisés

Les pages ci-après présentent les principales caractéristiques de ces dispositifs (tableau) ainsi que leur localisation dans le parcours d'un élève (schéma). Le dispositif des DP3 ressort comme le plus largement utilisé.



En complément de ces dispositifs et créneaux horaires, il paraît intéressant de citer deux supports récemment mis en place pour accompagner dans la durée le suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences par le jeune et qui pourraient interagir avec l'enseignement de l'esprit d'entreprendre :

<p><b>LPC</b> Livret personnel des compétences</p>	<p>De l'école primaire à la fin de la scolarité obligatoire</p>	<p>Attester l'acquisition des connaissances et compétences du socle commun</p> <p>Certificat de formation générale (CFG) : atteste la maîtrise des compétences du socle commun au palier 2</p> <p>Diplôme national du brevet (DNB) : même chose mais au palier 3.</p>	<p>Utilisé à l'école primaire depuis 2008</p> <p>Généralisé à tous les collèges depuis la rentrée 2009</p> <p>C'est une partie du livret scolaire qui accompagne le jeune dans sa scolarité et inclut notamment les attestations de sécurité routière, le brevet informatique et internet (B2i)</p>
<p><b>PDMF</b> Parcours de découverte des métiers et des formations</p>	<p>De la 5<sup>ème</sup> à la terminale</p>	<p>Faire le lien entre le travail en classe et le parcours de formation de l'élève</p> <p>Ouvrir leur horizon personnel</p> <p>Acquérir des connaissances, des capacités et des attitudes utiles tout au long de la vie, favorisant une participation constructive à la vie sociale et professionnelle.</p>	<p>Mis en place depuis la rentrée 2008 dans les établissements volontaires, et généralisé depuis 2009</p> <p>Le PDMF a vocation à être mis en œuvre à travers les créneaux DP3 et DP6 au collège et Accompagnement personnalisé au lycée</p>

A titre d'exemple, il est sans doute possible d'imaginer qu'une action menée par un jeune, y compris à l'extérieur de l'école, puisse alimenter son carnet d'expérience acquise (le LPC), dès lors que cette action a donné lieu à un apprentissage « homologué » par un enseignant.

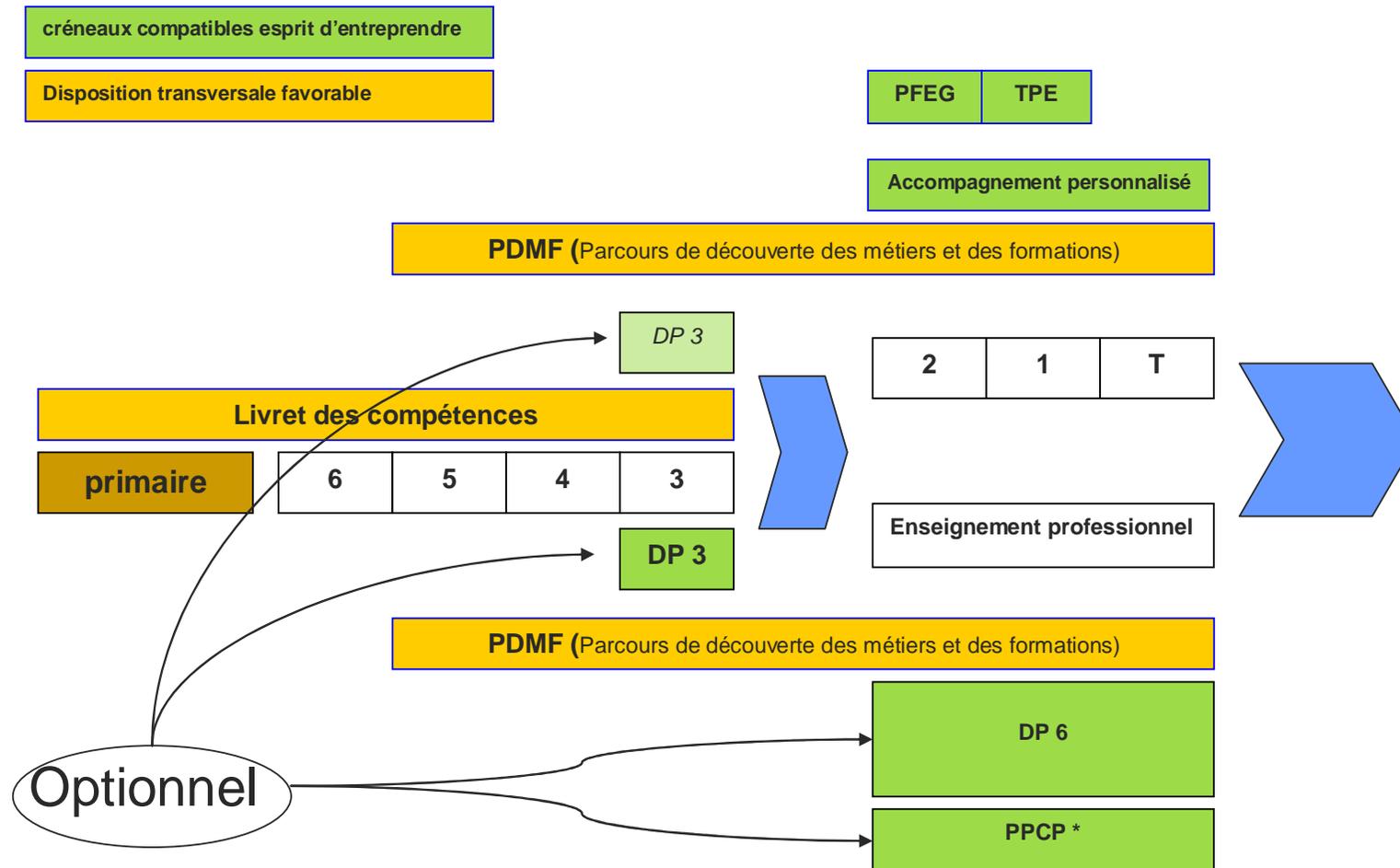


## Tableau de synthèse sur les dispositifs utilisés

Dénomination	Public et Format horaire	Objectifs	observations
<b>DP3</b> Découverte professionnelle 3h	<b>Classe de 3<sup>ème</sup> du collège</b> Option facultative  <b>3h par semaine</b>	1 <sup>ère</sup> connaissance du monde professionnel (découverte des métiers, environnement, économique et social, milieu professionnel) Fait le lien avec le PDMF (voir détails)	Instauré à la rentrée 2005 Environ 15% des élèves choisissent cette option. Il s'agit le plus souvent d'élèves destinés à suivre une filière professionnelle
<b>DP6</b> Découverte professionnelle 6h	<b>Classe de 3<sup>ème</sup> des collèges</b> Elèves volontaires, scolairement fragiles  <b>6h par semaine</b>	Mobilisation du jeune autour d'un projet de poursuite de sa formation, réduction des sorties sans qualifications : Aider le jeune dans la construction de son projet personnel et scolaire par la connaissance du monde professionnel, des voies de formation et des passerelles	Instauré à la rentrée 2005  Souvent implanté en lycée professionnel
<b>TPE</b> Travaux personnels encadrés	<b>Classe de 1<sup>ère</sup></b> <small>note comptant pour le BAC</small>  <b>2h par semaine/72h annuelles</b> (36h pour la série S à dominante SI)	Une démarche de recherche personnelle et de travail de groupe inscrite dans la durée (18 semaines au maximum) et conduisant à une production. Sont visés l'autonomie et l'initiative	Expérimentation en classe de 1 <sup>ère</sup> en 1999 6 thèmes nationaux renouvelés par tiers tous les deux ans Nécessairement pluridisciplinaire et encadrés  Travail en groupe (2-3) sur un sujet choisi
<b>PFEG</b> Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion	<b>Classe de 2<sup>nde</sup></b> Enseignement exploratoire  <b>1h30 par semaine/54h Annuelles</b> (éventuellement doublées)	Acquérir une culture économique pour comprendre les grands enjeux du monde actuel	Le jeune doit prendre obligatoirement suivre un des deux enseignement obligatoire dédié à l'économie : Sciences économiques et social ou PFEG. Tous les lycées ne présentent pas l'option PFEG. En lycée général c'est plutôt l'option SES qui est proposée (par les enseignants de série SES)
<b>Accompagnement personnalisé</b>  <b>Heures projets</b>	Toutes classes du lycée général et technologique  2h par semaine/72 heures annuelles	Aide à l'adaptation au lycée et préparation à l'enseignement supérieur. En classe terminale, les activités portent en priorité sur les enseignements spécifiques de chaque série, pour aider les élèves à se préparer aux méthodes de l'enseignement supérieur Développement des compétences de base et renforcement des méthodes transversales de travail : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien aux élèves qui rencontrent des difficultés</li> <li>• Approfondissement des connaissances ou autre approche des disciplines étudiées</li> <li>• Aide à l'orientation, appuyée sur le PDMF</li> </ul>	Lancé à la rentrée 2010 Temps d'enseignement distinct des cours traditionnels L'accompagnement personnalisé remplace partiellement le PPCP, dispositif en cours d'extinction Les modalités d'organisation sont proposées par l'équipe pédagogique puis soumise à l'approbation du CA par le chef d'établissement



# Cartographie des dispositifs utilisés



PPCP \* : en cours d'extinction, progressivement remplacé par l'accompagnement personnalisé et les heures projet



## II Analyse des actions recensées selon les publics concernés

### 1. Les programmes entrepreneuriaux en primaire

Dans le primaire, les actions repérées sont quasi inexistantes et très peu de partenaires s’y investissent, mais elles illustrent en même temps ce qui pourrait être fait :

- « Dessine moi une entreprise » : action menée par le rotary club et l’académie de Lyon dans deux établissements, reposant sur la conduite d’un projet de création d’entreprise virtuelle, en cinq étapes jusqu’à la mise au point d’un prototype.
- « la commune et son budget » : action expérimentale menée par Entreprendre Pour Apprendre (EPA) à l’attention des élèves de CM2.
- L’association EOSIS anime une demi-journée d’animation sur la découverte du monde de l’entreprise auprès des élèves de CM2, appuyée par la Chambre de Commerce et d’Industrie de Franche-Comté.

Ces actions reposent sur une activité pédagogique par projet, peu présente de façon générale dans le primaire, et sur des outils pédagogiques en très faible nombre (exemple : Bande dessinée Boule et bill en édition spéciale, non rééditée).

L’enseignement primaire est par contre riche de nombreuses pratiques visant au développement personnel des élèves, sur des thématiques partagées par le développement de l’esprit d’entreprendre (autonomie de l’élève, travail collectif en équipe) mais ne faisant pas l’objet d’un recensement spécifique.

### 2. Les programmes entrepreneuriaux dans les collèges

**Au Collège**, les interventions commencent en classe de 4<sup>ème</sup> (sensibilisation) et se renforcent en classe de 3<sup>ème</sup> à travers des actions de formation de durée significative (de 20H à 100h sur une année) souvent clôturées par des concours. Ces actions sont portées par des enseignants de toutes matières, avec toutefois une prépondérance des enseignants de technologie.

Il s’agit de processus longs organisés selon les principes de la conduite de projet et visant à la création d’un produit, au lancement d’une initiative voire à une création d’entreprise.

L’option Découverte Professionnelle DP3 (3h par semaine), ou DP6 (6h par semaine) selon les classes, s’est avéré clé dans le décollage de nombreuses actions et constitue la majorité des créneaux horaires utilisés.

Peu d’élèves sont toutefois touchés : d’après le rapport présenté en juin 2009 par Jean Claude Billiet (Inspection générale de l’éducation nationale), 15 % seulement des collégiens ont opté pour l’option DP3 (soit 84 000 jeunes). Parmi eux, un sur deux travaille des sujets proches du développement de l’esprit d’entreprendre.

Au final, peu d’élèves s’avèrent donc concernés :

- La proximité de l’option Découverte Professionnelle avec le choix de l’orientation (voie Professionnelle/générale/technologique) induit probablement une confusion qui éloigne les parents de jeunes visant un cursus scolaire long.



- Dans les textes, le 7<sup>ème</sup> pilier du socle commun des connaissances et des compétences concerne l'ensemble des jeunes scolarisés. Dans les faits, il semble que les équipes pédagogiques s'intéressent plus particulièrement aux pédagogies par l'action au bénéfice des élèves en difficulté ou destinés à des études courtes (**classes spéciales d'insertion de niveau troisième** et **SEGPA** (Sections d'enseignement général et professionnel adapté))

Les actions proposées peuvent être locales, parfois académiques (ou inter académiques). Seules deux actions, « bravo l'industrie » et Entreprendre Pour Apprendre (550 mini-entreprises montées chaque année) sont de portée nationale, appuyées sur des relais régionaux.

La dynamique est globalement favorable, ce qui n'empêche pas des disparitions : concours académique CréAction (académie de Strasbourg), programme « jeune créez en auvergne » ou du Challenge Op'Tec (Académie de Caen). Basées sur des partenariats locaux et l'implication forte de quelques personnes ces initiatives s'avèrent parfois difficiles à maintenir dans la durée, indépendamment de leur qualité. Les raisons de ces abandons seraient sans doute à étudier.

### 3. Les programmes entrepreneuriaux dans les lycées

**D'une manière générale, les actions de sensibilisation** touchent des publics variés, de la 4<sup>ème</sup> aux années post-bac. Les thèmes de la création et de la reprise d'entreprise sont toutefois plus franchement abordés chez les élèves de l'enseignement professionnel et technologique que chez les élèves de l'enseignement général.

**Au lycée, les dispositifs de type « formation » sont davantage proposés aux classes des filières professionnelles et technologiques : Bac PRO, CAP, apprentis (ainsi que BTS, pour mémoire)** et la majeure partie des actions teintées « entrepreneuriat » leur sont destinées.

Les actions impliquant une conduite de projet trouvent naturellement leur place dans les programmes de tronc commun de ces établissements. Elles font souvent partie intégrante du programme scolaire et la nature des projets de création de produits ou de services est en lien avec la formation suivie par le jeune : réparer un véhicule, organiser un évènement, fabriquer un objet, participer à une course de voilier après avoir restauré le bateau, etc. La participation à un concours académique en fin d'année clôture fréquemment l'action menée.

La majorité des actions recensées s'insèrent dans le dispositif « PPCP » (projet personnel à caractère professionnel), en cours d'extinction et progressivement remplacé par l'Accompagnement Personnalisé et les Heures Projet (même volume horaire global).

Dans une logique professionnalisante, la création d'entreprise y est plus nettement abordée. Il y a même quelques exemples d'accompagnement de projets de création ou de reprise d'entreprise, comme la pépinière « Coup de pouce » du CFA Horticole de Romans. L'étude menée par l'APCE en 2008 sur la création d'entreprise chez les jeunes a d'ailleurs montré que 60% des créateurs de moins de 30 ans sont issus des filières professionnelles.

Le lien est naturel avec le monde de l'entreprise (fédérations professionnelles, Medef, CGPME, Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, etc.). Le format de ces contacts est soit traditionnel soit ludique (exemple : une exposition « un

métier, des qualités », une sensibilisation par le biais d'un métier ; action « graine d'entrepreneurs » : des chefs d'entreprises interviennent auprès des élèves en 7 étapes).

**A contrario, les lycées généraux et technologiques sont peu concernés** : les actions sont rares, en général tournées vers la sensibilisation à travers des témoignages d'entrepreneurs, et donc ponctuelles, peu connectées aux concours organisés nationalement et avec une faible implication des partenaires « entreprises ».

Remarque 1 : au niveau BTS des dispositifs de formation existent à destination des élèves des filières économiques et sociales. Les méthodes pédagogiques s'apparentent à la conduite de projet (exemple dans l'Académie de Créteil : création et gestion d'une junior entreprise) et visent en priorité la mise en pratique des connaissances acquises lors des cours et une meilleure compréhension de l'environnement économique.

**Remarque 2** : même si de nombreux dispositifs académiques sont ouverts à l'ensemble des lycées sans distinction (général, professionnel et technologique), dans la pratique, la majorité des projets remontés sont issus des filières professionnelles (exemple, les concours académiques).

### III Pilotage des actions et partenariats extérieurs à l'école

Globalement, l'analyse des actions menées fait ressortir les nombreux partenariats alimentant la relation école-entreprise. Ces partenariats sont indispensables à la conception, à la mise en œuvre, à l'animation, voire au financement d'un grand nombre d'interventions. La demande émane nécessairement des équipes pédagogiques, au niveau des établissements ou des académies, de même que les choix pédagogiques et l'insertion des actions dans les programmes.

Cette demande, pour être satisfaite, doit s'appuyer sur les ressources de différentes natures apportées par les partenaires, (outils pédagogiques, connaissances spécifiques, témoignages, financement, animateurs, formation, etc.).

**Les Entreprises** : partenaires évident de la relation école-entreprise, les entreprises interviennent dans les classes ou leur ouvrent leurs portes à l'occasion de visites. Elles sont également présentes lors de la préparation des élèves à un concours en tant que parrain, dans les jurys et lors de la remise des prix récompensant les lauréats.

Le Medef : dans le cadre de son partenariat avec l'Education nationale, le Medef est à l'origine d'un grand nombre d'actions sur le thème de la découverte de l'entreprise, via la Semaine école entreprise. Cette Semaine est l'occasion pour les jeunes de visiter des entreprises, ou de faire intervenir des entreprises en classe, de participer à des forums de découverte des métiers (dans une perspective d'orientation), à des concours (ex. : "Raconte moi l'entreprise"), ou des tournois de gestion.

Pour ce qui est plus spécifique du développement de l'esprit d'entreprendre, Le Medef agit plutôt en partenaire d'acteurs spécialisés dans cette thématique (exemple : animation de mini-entreprises dans le cadre de son partenariat avec Entreprendre Pour Apprendre).



La CGPME et le CJD, bien que n'ayant pas noué de partenariat au niveau national, répondent avec une grande réactivité aux sollicitations locales (établissements) et interviennent de façon similaire au Medef (voir ci-dessus).

Les fédérations et branches professionnelles : ces acteurs sont des partenaires historiques des établissements scolaires, particulièrement des établissements professionnels. Leur rôle est avant tout de faire découvrir et de valoriser un secteur d'activité ou un métier.

**Les associations spécialisées** : de nombreuses associations interviennent en classe et sont à l'initiative de programmes pédagogiques en entrepreneuriat (exemple : Entreprendre au lycée). Seules quelques unes d'entre elles sont organisées nationalement (Association Jeune et Entreprise, 100 000 entrepreneurs, fédération des challenges destination entreprise), voire internationalement : Entreprendre Pour Apprendre est ainsi la branche française de Junior Achievement-Young Enterprise Europe.

A la demande des équipes enseignantes, elles mettent en place le programme et l'animent, souvent en partenariat avec d'autres acteurs (entreprises, banques, collectivités territoriales, professionnels de la création d'entreprise). Lors de leurs interventions ou en préparation à celles-ci, elles forment lorsqu'elles le peuvent les équipes pédagogiques pour plus d'autonomie de ces dernières.

**Les acteurs institutionnels et opérationnels de la création d'entreprise :**

Les chambres consulaires, Chambres de Commerce et d'Industrie et Chambres des Métiers et de l'Artisanat : naturellement tournées vers les créateurs d'entreprises, à qui elles offrent un service d'accompagnement, les chambres consulaires mettent en place au niveau local des actions et des outils pour répondre aux demandes. C'est ainsi qu'une partie des pratiques entrepreneuriales recensées compte une chambre consulaire parmi ses partenaires (interventions en classe, déploiement de dispositif, participation voire organisation de jurys de concours).

Les structures des réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise (Exemple : Boutiques de gestion) : elles sont parfois à l'initiative de programme d'action de sensibilisation à l'entrepreneuriat et souvent partenaires de dispositifs déjà en place. Le partenariat consiste principalement à intervenir dans les classes sur leur rôle, à accueillir et aider les jeunes dans l'élaboration de leur projet de création ou encore à participer au jury de concours de projets de création.

**Les collectivités territoriales** : conseils régionaux, conseils généraux, communautés d'agglomération et mairies sont fréquemment sollicités et répondent largement aux demandes. Elles facilitent le déploiement des actions, leur assure un soutien de notoriété, leur apporte des ressources financières, directement ou sous forme d'aide (prêt de locaux pour des évènements, etc.)

## IV Analyse géographique

Le tableau ci-dessous donne une indication du déploiement d'actions de développement de l'esprit d'entreprendre chez les jeunes pour quelques académies. Les chiffres désignent le nombre d'actions recensées, le nombre d'élèves touchés n'est pas connu.



Les actions animées par les académies d'Outre-mer sont restreintes en nombre mais touchent un grand nombre d'établissement et donc, comparativement, un plus grand nombre d'élèves.

Les académies soutenues par une politique régionale forte en matière d'entrepreneuriat (Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais) ou une bonne fédération des acteurs (Versailles) animent un plus grand nombre d'actions.

Académies	Nombre d'actions de Sensibilisation recensées	Nombre d'actions de Formation recensées	Nombre de Concours recensés
Lyon	2	7	
Lille	1	7	
Versailles	3	6	2
Grenoble	1	4	
Poitiers		4	
Strasbourg		3	1
Montpellier		3	
Martinique		2	1
Guadeloupe		1	

Source : base de données "Actions repérées" de l'OPPE

## V Freins au déploiement

L'observation des actions menées en faveur du développement de l'esprit d'entreprendre dans l'appareil d'enseignement secondaire fait ressortir une grande variété des pratiques et du niveau territorial du déploiement (établissement, localité, région, académie, national).

Ces disparités reflètent la diversité de nature et d'origine des initiatives à l'œuvre derrière ces actions et, en creux, les difficultés qu'elles rencontrent. Les freins identifiés à leur déploiement sont de plusieurs natures :

- L'implication variable des établissements et des équipes éducatives,
- La multiplication des sollicitations de l'école (obésité, handicap, sécurité routière, etc.)
- La limitation des moyens (financiers et humains),
- Le souhait de conserver un périmètre territorial donné,
- La modestie de l'action et des partenariats noués.

**L'implication des établissements et des équipes éducatives est un facteur indispensable** au déploiement des initiatives, quelles que soient leur origine. La demande émerge et se pérennise dès que l'équipe pédagogique identifie les outils disponibles et leur capacité à répondre à sa demande, ce qui suppose un effort de communication important et une forte curiosité initiale des enseignants à s'intéresser à un sujet non connu ni maîtrisé.



**Des problématiques extérieures de toutes natures sollicitent l'école de façon grandissante** (handicap, obésité, etc.). Elles constituent autant de causes louables auxquelles l'école peut souhaiter légitimement répondre. Leur superposition finit toutefois par peser sur l'emploi du temps, la disponibilité et l'organisation des moments « transversaux » à l'école.

**La limitation des moyens financiers et humains est celle qui pèse le plus fortement** sur les actions de type « formation », en dépit de l'intérêt marqué par les académies, les établissements et les enseignants eux-mêmes.

Ils doivent en effet s'appuyer fréquemment sur des permanents des associations qui sont à l'initiative de l'action, car eux-mêmes ne sont pas formés à l'animation de tels programmes. C'est ainsi le cas de l'association EPA (Entreprendre Pour Apprendre), qui ne peut déployer son action qu'à travers ses équipes pédagogiques et ses permanents, ce qui requiert des moyens importants en personnel formé.

Il en est de même pour l'élaboration des outils nécessaires à l'animation des séances de travail et l'organisation des événements qui viennent très souvent conclure le programme (concours, salons, expos, etc.).

Les budgets nécessaires au fonctionnement de ces associations dépendent fortement de subsides externes et de dons d'entreprises partenaires, ce qui pose le souci de la pérennité et de l'énergie à dépenser chaque année pour trouver ces ressources, sans parler du financement des nouvelles actions et donc du déploiement.

**Certains animateurs souhaitent conserver un caractère local à leur action**, où elle prend parfois tout son sens :

- Forte synergie entre acteurs locaux et une filière (école spécialisée),
- Financements spécifiques attachés à un territoire,
- Bonne fédération des acteurs autour d'un projet bien ancré et complété par d'autres dispositifs.

Enfin certaines actions peuvent être modestes et sans visibilité, à la fois par le nombre d'élèves concernés (une classe à l'échelle d'un établissement), les partenariats noués à l'extérieur de l'établissement et les moyens mobilisés.



## Conclusion

Dans l'enseignement scolaire, le protocole d'accord interministériel du 6 mars 2003, "Une ambition partagée : développer l'esprit d'entreprendre", a permis d'accélérer l'émergence d'initiatives pédagogiques développant l'esprit d'entreprendre chez les jeunes, portées par des enseignants motivés, souvent épaulés par des associations spécialisées, dont certaines opèrent dans le cadre d'un partenariat national avec l'Education Nationale (EPA : Entreprendre pour apprendre, 100.000 entrepreneurs).

**Il existe aujourd'hui un vivier d'outils et de pratiques qualifiées**, appréciés par les jeunes et les enseignants qui y ont recours, mais sans toutefois qu'un chaînage prenne en compte le jeune sur la durée de sa scolarité. Certains établissements font aussi du développement de l'esprit d'entreprendre sans le savoir, à travers de nombreuses actions qui restent à qualifier, portées par des initiatives locales ou régionales, parfois par les académies elles-mêmes. Les actions de formation reposent fréquemment sur une pédagogie active et sont fortement associées à la connaissance de l'entreprise, des métiers et donc à la valorisation des filières professionnelles dans lesquelles elles sont menées.

**L'absence de formation et de suivi des enseignants** à l'enseignement de l'esprit d'entreprendre constitue aujourd'hui le frein majeur au développement et à la généralisation de ces dispositifs.

L'école devant répondre de façon grandissante à des sollicitations variées émanant de l'extérieur (grandes causes de société, notamment), il s'ensuit des arbitrages difficiles dans l'accès au temps précieux des élèves et de leurs enseignants. De fait, **il n'existe pas de créneau horaire spécifique** et les actions menées prennent majoritairement place dans des créneaux horaires dédiés à la découverte de l'entreprise ou à l'orientation, tels que l'option DP3 (découverte professionnelle 3h par semaine) en classe de 3ème de collège. Cette option, appréciée et reconnue, est obligatoire depuis 2009 et effectivement présente dans 90% des établissements. Elle n'est toutefois choisie que par un jeune sur 6 environ, dont un sur deux seulement travaille sur le développement de l'esprit d'entreprendre.

**Ainsi, seul un jeune sur douze environ expérimente formellement une ouverture à l'esprit d'entreprendre** et, majoritairement, à une seule occasion au cours de sa scolarité. Cette limitation joue d'autant plus qu'une grande partie des initiatives est concentrée au bénéfice des publics décrocheurs ou orientés ensuite vers la voie professionnelle.

**Le lancement en juillet 2011 d'un appel à projet par l'Education Nationale** pour réaliser une expérimentation de taille significative au cours des deux prochaines années démontre toutefois l'intérêt qu'elle porte à l'enseignement de l'esprit d'entreprendre ainsi que les bénéfices qu'elle en attend, dont la démonstration permettra un déploiement plus large.







# Actions entrepreneuriales dans l'enseignement supérieur



# Préambule

## Contexte

La première apparition de l'entrepreneuriat et de la création d'entreprise dans l'enseignement supérieur s'est faite à la fin des années 70 dans deux grandes écoles de commerce parisiennes.

Les années 80 ont vu ensuite une timide poussée de ces programmes, pénétrant progressivement des écoles d'ingénieurs (à l'image des Mines d'Alès), et aussi quelques universités, avec la mise en place d'universités d'été à destination des enseignants (entre autre organisées par l'APCE) et le lancement de Créa-lut à Quimper, programme pédagogique d'accompagnement de créateurs d'entreprise par des étudiants, qui concerne aujourd'hui une quarantaine d'IUT.

L'évolution des programmes entrepreneuriaux s'est poursuivie dans les années 90, avec l'apparition des premières formations diplômantes dans ce domaine et les travaux de recherches de quelques doctorants qui y ont consacré leurs thèses.

C'est véritablement dans les années 2000 que l'entrepreneuriat a trouvé sa place dans quelques maquettes pédagogiques des établissements d'enseignement. Il ne s'agissait plus seulement d'offrir un cours optionnel mais des offres pédagogiques globales et cohérentes, sur un thème qui devenait pour elles un vrai marché et un enjeu de recrutement d'élèves.

C'est au cours de cette décennie que l'entrepreneuriat est devenu une vraie stratégie d'établissement, avec un éventail de « produits » allant de la sensibilisation à l'accompagnement de porteurs de projet, en passant par la formation (masters et licences spécialisées en entrepreneuriat, majeure entrepreneuriat, concours, etc.). Certains établissements ont même mis en place des chaires en entrepreneuriat et des fonds de capital risque. C'est aussi à cette période que des partenariats inter-établissements ont vu le jour, majoritairement entre les écoles de commerce et les écoles d'ingénieurs.

Sur le plan de la recherche, la création de l'Académie de l'entrepreneuriat et de l'innovation en 1999 a permis la structuration d'un vrai champs de recherche et d'attirer ainsi des jeunes chercheurs (recherche, pédagogie, montage de formation, etc.). Ces mêmes enseignants ont été amenés par la suite à construire des offres en la matière dans leurs établissements d'affectation. De 2 à 3 thèses en 1999/2000, leur production est ainsi passée à près de 50 thèses en 2010/2011.

Il est important de noter également le lancement par le ministère de l'enseignement supérieur, dès 2004, des maisons de l'entrepreneuriat dans les campus. L'objectif de ces structures, rattachées à une université ou un PRES (pôle de recherche et d'enseignement supérieur), était de coordonner les actions de sensibilisation proposées localement par tous les établissements d'un territoire. Le ministère apportait une part de financement qui servait de fond d'amorçage à ces structures pour pouvoir lever des financements locaux.

Cette initiative, même modeste, a permis une plus grande cohérence territoriale des actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat et surtout une mutualisation de moyens et l'occasion de faire travailler les établissements d'enseignement entres-eux (écoles de commerce, écoles d'ingénieurs et universités).



### **Zoom sur les Maisons de l'entrepreneuriat**

- Créées en 2004 suite à un appel à projet du MESR dans l'idée de reproduire le schéma de la Maison de l'entrepreneuriat de l'université de Grenoble.
- On compte 5 maisons de l'entrepreneuriat en France (Nantes, Grenoble, Lille, Marseille, Limoges et Poitiers). Certaines existaient déjà sous d'autres formes avant 2004.
- Le lancement des PEE a mis un terme à l'appel à projet que lançait le MESR tous les ans. La priorité est donnée aujourd'hui au lancement et au bon fonctionnement de ces pôles.

La base de l'OPPE (Observatoire des pratiques pédagogiques en entrepreneuriat, animé par l'APCE) reflète cette accélération : 85% des programmes recensés ont été lancés entre 2001 et 2008.

De ce fait, l'étude menée constitue un état des lieux antérieur au plan lancé conjointement par Valérie Péresse et Hervé Novelli en novembre 2009, sur ce terrain favorable. Ce plan, et surtout la mesure phare de la création de 20 Pôles Entrepreneuriat Etudiant en octobre 2010 constitue un pas majeur en direction d'une politique publique en faveur de l'entrepreneuriat dans l'Enseignement Supérieur.

D'ici fin 2011, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche devrait rendre public un référentiel pédagogique destiné aux étudiants de tous les niveaux (licence, master et doctorat) et de tous les cursus (lettres, philosophie, histoire, Sciences de gestion, etc.). Ceci constituera une avancée déterminante pour toucher massivement les étudiants.

### **Zoom sur les PEE**

- Lancé en novembre 2009, l'appel à projet du MESR, du ministère de l'économie et des finances et de la CDC, a permis le lancement de 20 Pôles Entrepreneuriat Etudiant. Un budget de 3 millions d'euros a été débloqué pour les 3 ans à venir.
- L'objectif de ces pôles est de conduire des programmes en entrepreneuriat d'envergure au sein de leurs établissements.
- La coordination de cette mission est assurée par Jean Pierre Boissin, professeur des universités en entrepreneuriat.





Après analyse des ces actions, on remarque que le terme « sensibilisation » est utilisé dans deux situations quand les actions proposées permettent de développer chez les étudiants :

- une **certaine appétence** pour l'acte d'entreprendre (identification, envie, motivation, curiosité, ouverture),
- ou des **compétences entrepreneuriales** au travers de méthodes pédagogiques actives.

Diverses formules de sensibilisation ont été identifiées, que l'on peut répartir entre les exemples suivants :

- Conférences et témoignages d'entrepreneurs
- Séminaires (moins de 10 heures avec peu de restitution)
- Opérations événementielle : de type 24 heures chrono, 30 heures pour entreprendre, marathon de la création, etc.
- Ateliers business plan : les étudiants accompagnent des entrepreneurs pendant 4 à 5 semaines (EM Normandie, paris Dauphine, EDC, etc.)
- Modules optionnels (allant de 20 à 40 heures, il implique la conduite d'un projet par équipe, conclue par une soutenance devant un jury)
- Les concours : une grande partie des concours proposés aux étudiants récompense des projets (fictifs ou réels) de création d'entreprise. Ils sont pour la plupart proposés par des structures associatives directement à l'attention des étudiants (exemple : le prix MoovJee, innovons ensemble, petit poucet, etc.)

### Zoom sur les 24 heures Chrono

- Lancé par Advancia en 2008, cette opération consiste à faire travailler des équipes d'étudiants sur des projets de création d'entreprise durant 24 heures.
- Les équipes sont pluridisciplinaires, les étudiants se rencontrent à l'occasion du projet.
- Un jury de professionnels et d'entrepreneurs récompense les meilleures équipes.

### Pour résumer, les programmes de sensibilisation permettent de :

Développer des appétences : cela passe par différentes actions qui donnent des signaux positifs aux étudiants autour de l'acte d'entreprendre (témoignages, conférences, séminaires, rencontres avec des entrepreneurs, se mettre dans la peau d'un entrepreneur pendant une journée). La particularité de ces programmes est qu'ils sont courts dans le temps.

Développer des compétences et attitudes entrepreneuriales : les actions de sensibilisation peuvent développer des compétences entrepreneuriales quand elles sont inscrites dans la durée et quand elles exigent de l'étudiant qu'il mène un projet individuel ou par équipe. C'est notamment le cas des modules de cours et des concours qui exigent que les étudiants construisent et formalisent un projet en tout autonomie. Les ateliers qui permettent aux étudiants d'accompagner un porteur de projet pendant 4/5 semaines ou plus sont également dans cette dynamique de développement de compétences.



## **b) Les actions de formation**

Contrairement à l'enseignement dans le secondaire, les formations dans l'enseignement supérieur sont majoritairement associées au diplôme, notamment dans les universités. On les retrouve sous forme de :

- Master I et II (en master I c'est sous forme de Majeure entrepreneuriat)
- Licence professionnelle, proposées par les IUT
- DU (diplôme universitaire en entrepreneuriat)

Dans les écoles d'ingénieurs et, dans une moindre mesure, dans les écoles de commerce, les modules en entrepreneuriat présentant un volume horaire compris entre 40 et 60 heures sont aussi considérés comme de la formation.

### **Nous avons recensé au total 120 formations :**

- 40 Master et DU dans les universités
- 16 Licences professionnelles et DU dans les IUT
- 20 Master et majeurs en école d'ingénieur
- 43 Master et majeurs en école d'ingénieur
- 1 formation proposée par la Maison de l'Entrepreneuriat du Nord Pas de Calais

### **Ces formations proposent :**

- Une méthodologie de la création d'entreprise
- Des outils et supports techniques au service des étudiants
- Des rencontres avec des entrepreneurs et des réseaux d'accompagnement (système de parrainage, interventions d'entrepreneurs et de professionnels)
- De la conduite de projet en remplacement du stage, pour les candidats porteurs de projet de création d'entreprise, intégrant l'organisation d'évènements par les étudiants eux-mêmes
- des stages en TPE/PME (privilegiés à des stages dans des grands groupes nationaux ou multinationaux)
- Des formules pédagogiques innovantes : semaines intensives d'accompagnement de porteurs de projet, association de publics mixtes (ingénieurs et managers), etc.

### **Leurs objectifs varient selon les études poursuivies par l'étudiant :**

les formations visent à proposer aux étudiants intéressés par la création et/ou la reprise d'entreprise un cursus diplômant complet et reconnu. Il faut noter que tous les étudiants qui rejoignent cette formation n'ont pas pour ambition de créer des entreprises à la fin de leurs études. On estime en moyenne entre 15 % et 30 %, l'effectif des étudiants de master en entrepreneuriat qui créent dans les deux ans suivant l'obtention de leur diplôme.

Pour les étudiants des filières managériales, la formation constitue :

- soit un moyen de valider une idée ou un projet de création d'entreprise et bénéficier ainsi d'une forme d'accompagnement,
- soit un moyen d'accéder à un enseignement transversal qu'ils pourront ensuite faire valoir auprès de futurs recruteurs (entreprises/structures d'accompagnement).

Pour les étudiants issus des autres filières, les formations en entrepreneuriat sont avant tout un moyen de se familiariser avec la méthodologie de la création d'entreprise et les outils de gestion. La motivation de l'étudiant peut reposer sur un projet personnel ou sur l'objectif d'acquérir une double compétence.

### c) Les actions d'accompagnement

Cette notion est liée, dans la majeure partie des cas, au suivi d'un étudiant ou ancien diplômé porteur de projet.

Les établissements d'enseignement sont nombreux à compter en leur sein des incubateurs. Appelés communément « Incubateurs Ecoles », ces structures, accueillent physiquement les porteurs de projet et leur offrent un environnement favorable pour faire aboutir leur projet et créer leur entreprise.

Nous avons recensé 30 structures :

- Près de 25 incubateurs dans les écoles de commerce et d'ingénieurs, dont certains sont communs à plusieurs établissements.
- 5 structures faisant office d'incubateurs dans les universités. Ce chiffre peut paraître très faible, mais il faut noter que les incubateurs nationaux (dits Allègre) sont en lien étroits avec les laboratoires de recherche universitaires.

#### Zoom sur le Moov Jee :

Le Moov Jee propose des actions de sensibilisation et d'accompagnement aux jeunes du CAP au Bac + 5 :

- Le "Prix Moov Jee" : concours national ayant pour objectif de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes par l'exemplarité et de convaincre que la création et la reprise d'entreprise, dès la fin des études, sont également une option de vie professionnelle.
- Le mentorat : accompagnement personnel apporté par un entrepreneur expérimenté à un jeune créateur dans le développement de son projet.
- Le club Moov Jee : réseau d'entrepreneur régionalisé (dans 6 villes en France) proposant des conférences, ateliers thématiques, conseils personnalisés d'experts et de chefs d'entreprises. etc.

### Les modalités de l'accompagnement offert diffèrent selon le type de structure

**Les formations diplômantes** offrent aux étudiants la possibilité de monter leur projet de création d'entreprise sur un semestre. A cette occasion, les écoles (notamment) mettent à leur disposition un réseau de professionnels, d'anciens et d'enseignants pour les aider dans le montage de leur projet.

#### Les incubateurs écoles offrent :

- Une structure dédiée, avec un espace d'accueil des porteurs de projet.
- Un accès restreint aux seuls porteurs d'un projet de création/reprises d'entreprise
- une durée d'hébergement d'environ 18 mois.
- Un accueil par des professionnels de l'accompagnement des porteurs de projet (par opposition à des enseignants)
- Un accès à des réseaux professionnels locaux et des conseils (innovation, propriété intellectuelle, aspects juridiques, etc.).



Remarque : Certains incubateurs écoles, de par leur notoriété et leur antériorité sont ouverts à tous les porteurs de projet du territoire (exemple : l'incubateur des Mines d'Alès).

#### **Le recours à des partenariats :**

Quand les établissements ne disposent pas eux-mêmes d'incubateurs, le partenariat avec les structures d'accompagnement devient fondamental. Ils ne sont pas toujours formalisés par des conventions, il peut s'agir d'un échange de bon procédé ou d'une habitude de travail instaurée par les interventions des professionnels dans les écoles. Les structures partenaires les plus fréquemment citées sont : Les chambres consulaires (Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambres de Métiers et de l'Artisanat), les CEEI (centres européens d'entreprises et d'innovation), les incubateurs nationaux, les technopôles.

**Le parrainage ou le mentorat par des entrepreneurs expérimentés** s'est beaucoup développé également, parfois de façon très structurée (Moovjee, Institut du Mentorat). De façon plus informelle, des anciens élèves entrepreneurs parrainent les étudiants porteurs de projet de leur école.

**Les concours** offrent parfois, et de façon croissante, l'accès à un accompagnement des projets de création d'entreprise qu'ils ont primés, pour une durée moyenne de 3 à 6 mois (exemple : le **MoovJee, Petit-Poucet**).

## **2. Typologie par type d'établissement**

En ventilant les 445 actions analysées par type d'établissement, toutes actions confondues, nous avons recensé :

- 145 actions dans les universités
- 82 actions dans les écoles d'ingénieurs
- 99 actions dans les écoles de commerce
- 52 actions dans les IUT
- 17 actions conduites par les maisons de l'entrepreneuriat (public mixte)
- 50 actions conduites par des associations et d'autres structures

Ces chiffres indiquent que le critère « type d'établissement » est de moins en moins discriminant en matière d'offre pédagogique en entrepreneuriat. L'importance accrue des partenariats inter-écoles, par exemple, fait que les programmes sont souvent proposés à de nombreux établissements.

### **a) Les universités, IUT et maisons de l'entrepreneuriat :**

Du point de vue du nombre d'actions, les structures universitaires ne sont pas si en reste qu'on pourrait le penser en matière d'entrepreneuriat (le nombre de programmes proposés par les universités apparaît comme aussi important que celui des écoles de commerce et d'ingénieurs réunies).

Certaines caractéristiques méritent toutefois d'être soulignées :

- la stratégie de communication des universités est rarement tournée vers l'entrepreneuriat, alors que certaines écoles ont fait délibérément ce choix de positionnement et de communication.
- Les actions proposées sont majoritairement destinées aux étudiants des filières gestionnaires et commerciales. Très peu de filières littéraires et scientifiques sont concernées par les actions de sensibilisation proposées par les universités. A titre

d'exemple, le réseau créa-IUT concerne à plus de 95% des IUT de gestion des entreprises et de techniques de commercialisation (GEA et TC).

- les universités ont très peu de partenariat avec les écoles de commerce et d'ingénieurs, sauf cas particulier des maisons de l'entrepreneuriat.
- En matière de partenariats, les universités sont davantage tournées vers les structures publiques et territoriales (Chambres consulaires, incubateurs, etc.).

### **Zoom sur le club Etudiants Entrepreneurs Lyon 3**

- Un club d'étudiants entrepreneurs rattachés à l'université Lyon 3
- Les étudiants du club se charge de mettre en place des opérations de sensibilisation à la création d'entreprise et de développement d'un réseau d'affaires à destination de leurs camarades qui souhaitent entreprendre.
- Le club est géré par les étudiants, à l'image d'une junior entreprise.

### **b) Les écoles de commerces et d'ingénieurs :**

Les écoles de commerce n'ont pas une avancée considérable sur les écoles d'ingénieurs en matière d'entrepreneuriat, même si les premières ont bien sûr une antériorité dans ce domaine. Les écoles d'ingénieurs se sont beaucoup penchées sur la question ces dernières années. Une manière pour elles d'offrir à leurs étudiants la possibilité de concrétiser un savoir faire technique en créant leur entreprise.

Les écoles de commerce et d'ingénieurs travaillent très souvent ensemble. Ces partenariats sont scellés dès les premières années des cursus (de nombreuses actions proposent de mixer les deux publics autour d'un projet entrepreneurial). Ils se poursuivent dans l'accompagnement de projet, notamment avec des incubateurs communs (Centrale Lille/Skema, ENST Bretagne/ESC Bretagne, etc.). A travers ces partenariats Les écoles de commerce recherchent sont dans l'attente d'un partenariat en termes d'affichage et de notoriété. Les écoles d'ingénieurs sont plus en attente de contenu et d'expertise.

### **Zoom sur ITEEM**

- Mise en place par l'école de commerce de Lille et Centrale Lille en 2004,
- Des promotions d'une cinquantaine d'élèves,
- Formation sur 5 ans avec recrutement (post bac),
- Comprend deux cycles en un, une formation d'ingénieur validée par la CTI et une formation de manager/entrepreneurs dispensée par SKEMA Lille,
- Un incubateur est mis à la disposition des élèves qui souhaitent créer leur entreprise,
- Une pédagogie centrée sur les projets entrepreneuriaux, tout au long du cursus.



## **II. Les Pôles Entrepreneuriat Etudiants, initiative fondatrice**

Comme indiqué en préambule, l'état des lieux qui est présenté s'appuie sur les actions existantes à date et fait donc pour une grande part abstraction de l'avènement des Pôles Entrepreneuriat Etudiant, lancés fin 2010, qui constituent une avancée majeure et fondatrice dans la prise en compte de l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur.

### **Une mesure phare : la création de 20 PEE**

**Le 16 novembre 2009**, Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et Hervé Novelli, secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'artisanat, des PME, du tourisme, des services et de la consommation, ont présenté conjointement leur plan en cinq mesures pour développer l'esprit entrepreneurial chez les étudiants.

La mesure phare de ce plan portait sur le lancement d'un appel à projets pour la création de Pôles Entrepreneuriat Etudiant. Ces pôles, implantés dans une logique inter-établissements et fortement reliés aux acteurs économiques locaux, devaient proposer des initiatives mutualisées d'envergure en matière de sensibilisation, de formation ou d'accompagnement des étudiants à l'entrepreneuriat.

La maturité des équipes spécialisées et la sensibilité des établissements à ce thème ont permis la production de réponses de grande qualité, parmi lesquelles 20 PEE ont finalement été sélectionnés et présentés officiellement le 1er octobre 2010. En sus de leur budget propre levé auprès des établissements, des collectivités territoriales, voire de sponsors, ils ont été globalement dotés d'un budget national de 3 millions d'euros sur 3 ans, répartis entre les deux ministères et la Caisse des dépôts et consignations (CDC).

### **Des mesures complémentaires**

En parallèle, 350 référents entrepreneuriat ont été nommés, au sein de chaque établissement d'enseignement supérieur, en lien avec les bureaux d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) au sein des universités, afin d'aiguiller les étudiants vers les pistes entrepreneuriales et les soutiens dont ils peuvent bénéficier pour la réalisation de leur projet.

Parmi les autres mesures, le concours « Innovons ensemble » a été pérennisé et un objectif de création d'une « junior entreprise » au sein de chaque université a été fixé, soutenu par la Confédération Nationale des Junior-Entreprises (CNJE).

Une mission de coordination nationale de ce plan en faveur de l'entrepreneuriat a été confiée à Jean-Pierre Boissin (Professeur à l'université de Grenoble) en lien avec la Conférence des Présidents d'Universités, la Conférence des établissements et écoles de formations des ingénieurs, et la Conférence des Grandes Ecoles, le réseau RETIS, l'APCE (OPPE), la FNEGE, la CDC, la DGRI (Direction Générale en charge de la recherche et de l'innovation), la DGESIP (Direction Générale en charge de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) et la DGCIS (Direction Générale de la compétitivité, de l'industrie et des services).

### **Une démarche en cours d'approfondissement et inscrite dans la durée**



Cet engagement interministériel majeur et concerté constitue la première pierre d'une véritable politique publique dans l'appareil d'enseignement supérieur en faveur de l'entrepreneuriat et amène aussi une reconnaissance des enseignants impliqués dans cette voie.

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR), la Conférence des Présidents d'Université (CPU) et le Medef ont signé une convention sur l'insertion professionnelle des étudiants en 2010. L'un des axes de cette convention est le développement de l'entrepreneuriat chez les étudiants.

Après un travail effectué par un groupe de travail élargi (incluant notamment plusieurs membres du CPEJ et s'inspirant de ses travaux), le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche devrait rendre public en 2011 un référentiel pédagogique destiné aux étudiants de tous les niveaux (Licence, master et doctorat) et de tous les cursus (donc non réservé aux filières des sciences de gestion).

Intégré dans le cursus même de tous les étudiants par le biais des maquettes pédagogiques universitaires, ce référentiel va permettre de les toucher massivement, ce qui est bien l'objectif poursuivi, et constitue une avancée déterminante dans la prise en compte de l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur.

## Conclusion

Depuis plus de trente ans, l'investissement personnel d'enseignants dédiés à l'entrepreneuriat a permis de poser les fondements du lancement par les pouvoirs publics du "Plan Etudiants Entrepreneurs" le 16 novembre 2009. Parmi les mesures de ce plan, la constitution de "Pôles Entrepreneuriat Etudiant" (PEE) en octobre 2010 dans les territoires et la mise en place d'un "référent entrepreneuriat" dans chaque établissement de l'enseignement supérieur devraient permettre une mobilisation significative du monde universitaire. L'ambition de ce programme est de toucher l'ensemble des étudiants quelque soit leur filière.

A l'heure actuelle, les actions menées sont le fait d'initiatives individuelles, sur la base de relations personnelles existantes et d'habitudes de coopération inter établissements. Les enseignants impliqués, plus tournés vers la mise en œuvre d'actions pédagogiques et de partenariats avec les acteurs extérieurs à l'université que vers la publication, souffrent d'un déficit de reconnaissance que la mise sur pied des PEE devrait combler partiellement.

L'offre et la gouvernance des actions menées sont variées, ainsi que les partenariats extérieurs. A petite échelle, leur expérimentation a permis de démontrer leur pertinence, y compris à destination des étudiants des filières les plus éloignées des sciences de gestion.

L'enjeu des PEE est de constituer l'outil de gouvernance permettant de toucher massivement les étudiants. L'organisation doit ainsi permettre la fédération et la généralisation des meilleures initiatives, à travers des possibilités d'échange et de mutualisation d'outils et de pratiques, ainsi que la focalisation des budgets, des efforts et des contacts avec les partenaires extérieurs à l'Université.

Un référentiel pédagogique « entrepreneuriat et esprit d'entreprendre » visant l'ensemble des étudiants (tous niveaux et tous cursus) va être prochainement dévoilé, afin de définir ce qu'ils doivent maîtriser aux différents stades de leur parcours universitaire.







# Actions entrepreneuriales hors temps scolaire



L'École occupe bien sûr une place prépondérante dans l'emploi du temps des jeunes. Mais il existe aussi un temps hors scolaire et une offre d'actions qui peut être utile et complémentaire, notamment vis-à-vis des jeunes qui quittent le système scolaire.

Il est cependant très difficile de brosser une vision exhaustive des actions ou des dispositifs d'accompagnement en direction des jeunes pour des projets de nature entrepreneuriale. Les initiatives sont multiples et difficiles à qualifier en matière d'accompagnement éducatif, car le lien entre leur démarche et ses atouts en matière d'éducation (pédagogie de projet) n'est pas établi. Beaucoup de dispositifs sont par ailleurs avant tout des opportunités de financement pour les projets des jeunes.

C'est pourquoi nous n'avons donc pas mené une analyse détaillée de l'offre de services, mais plutôt un pointage des plus connus, mené avec l'appui de la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, qui a fait ressortir trois caractéristiques essentielles :

- la diversité de l'offre actuelle (concours, financement de projets, cellules d'aide au montage, etc.) à travers des initiatives de tous niveaux : locales, régionales ou nationales,
- la fragilité de beaucoup d'initiatives (contraintes budgétaires, multiplicité d'interlocuteurs à gérer, absence de culture commune sur l'initiative),
- une absence de cohésion et de liens, en particulier avec l'enseignement.

Ces dispositifs représentent un potentiel et des alternatives intéressantes en complément de l'enseignement. Il apparaît donc utile d'imaginer et d'organiser une collaboration qui apporterait en retour aux meilleures initiatives une certaine visibilité et des connections favorables à leur pérennisation. En effet ces initiatives ont les plus grandes difficultés à trouver les budgets pour se maintenir dans le temps (Projet Passion, l'École de projets).

La sélection des dispositifs qui suit ne prétend donc pas à l'exhaustivité et n'est donné qu'à titre indicative quant aux actions menées et d'exemples qui pourraient inspirer des ponts entre les pratiques.

# Sélection d'Initiatives à caractère entrepreneurial

## I. Initiatives nationales

Organisation	Objectifs	Modalités	Promoteurs	Chiffres
<b>Programme « Envie d'agir »</b> <a href="http://www.enviedagir.fr">www.enviedagir.fr</a>	Développer la culture de l'initiative chez les jeunes en leur permettant de réaliser un projet en vrai grandeur	Programme national pour les 11 – 30 ans permettant l'accompagnement et le financement de projets	L'État, les collectivités locales, les associations, des mutuelles et des banques	79 900 jeunes touchés depuis 1987 959 points d'appui sur tout le territoire 350 000 visites sur le site communautaire
<b>Programme Européen Jeunesse en Action</b> <a href="http://www.jeunesseenaction.fr">http://www.jeunesseenaction.fr</a>	Riche en possibilités (5 grandes actions), il permet entre autres de soutenir les initiatives de jeunes (hormis celles à caractère économique) de 15 à 30 ans. Ce programme est un levier pour la construction d'une citoyenneté européenne et le développement des politiques de jeunesse dans les pays européens.	Formation, appui aux démarches... Ces projets ancrés dans une réalité locale doivent développer une dimension européenne.	Agence française pour le Programme Européen Jeunesse en Action, ministère chargé de la jeunesse	580 jeunes touchés en 2009
<b>Réseau des juniors associations</b> <a href="http://www.juniorassociation.org">http://www.juniorassociation.org</a>	Créer les conditions pour que les jeunes soient acteurs autonomes de leurs initiatives. Les juniors associations permettent aux jeunes d'avoir un cadre juridique leur permettant de développer un projet et d'être accompagnés. Toutes les juniors associations se créent pour porter un projet. Ce réseau est également une initiation à la vie associative et à la citoyenneté.	Réseaux d'acteurs associatifs (fédération d'éducation populaire dont la Ligue de l'Enseignement) permettant aux moins de 18 ans de s'organiser et de réaliser leurs projets. Chaque junior association est accompagnée par un professionnel du secteur associatif. Des formations et des regroupements sont aussi organisés sur un plan départemental et régional.	Mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, ministère chargé de la jeunesse	8747 jeunes touchés en 2009 Paradoxalement ce réseau ne s'est pas implantée dans les établissements scolaires mais est très présent dans les quartiers populaires (implantation des réseaux associatifs mobilisés)



## II. Initiatives territorialisées

<p><b>Association nationale des Groupements de jeunes créateurs</b></p> <p><a href="http://www.groupe-ment-de-createurs.fr">http://www.groupe-ment-de-createurs.fr</a></p>	<p>Un groupement de jeunes créateurs est un dispositif d'accompagnement permettant à des jeunes de 18 à 25 ans, souvent très éloignés du marché de l'emploi d'être suivi de l'émergence jusqu'à la phase de réalisation d'un projet (le plus souvent économique). Ce parcours est reconnu par l'attribution en fin de cycle d'un DU de créateur d'activité. Ce programme a été élaboré suite à une expérimentation avec le ministère chargé de la jeunesse en 2000</p>	<p>Accompagnement au long court de jeunes sur plusieurs mois de manière individualisée et collective avec un travail sur leurs envies, leurs aptitudes et des rencontres avec des acteurs proposant des opportunités. Une formation obligatoire sur les thématiques suivantes est également assurée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion de l'information et de la communication</li> <li>- Gestion juridique et fiscale</li> <li>- Gestion d'entreprise</li> <li>- Gestion commerciale et connaissance du marché</li> <li>- Conduite et gestion de projets</li> </ul>	<p>De 15 à 20 missions locales par an soutenues par les conseils régionaux, l'État et le FSE.</p>	<p>817 personnes en phase d'émergence 149 personnes en phase de formation au DUCA (Diplôme d'Université de Créateur d'Activité) chiffres 2009.</p>
<p><b>CréaJeunes ADIE</b></p> <p><a href="http://www.adie.org/nos-actions/Creajeunes-et-les-programmes-jeunes">http://www.adie.org/nos-actions/Creajeunes-et-les-programmes-jeunes</a></p>	<p>Créajeunes est un parcours de formation proposé aux jeunes de 18 à 32 ans. Au terme de ce parcours, les jeunes peuvent accéder à un financement sous forme de microcrédit complété d'une prime de 1 000 €, puis bénéficier d'un accompagnement dans les phases de création et de développement de l'activité.</p>	<p>Ce programme propose des modules collectifs centrés sur la montée en confiance et la connaissance pratique du monde de l'entreprise sur une période de 2 à 4 mois, puis un accompagnement individuel dans la formalisation du projet ainsi que des actions de mise en réseau.</p>	<p>ADIE (soutien de l'Etat et de fondations privées).</p>	<p>13 sites relevant de la politique de la ville 1044 jeunes formés entre 2008 et 2010</p>
<p><b>Comités Locaux d'Aide aux Projets en NPDC</b></p> <p><a href="http://www.interclap.fr/npdc.html">http://www.interclap.fr/npdc.html</a></p>	<p>Les CLAP sont des dispositifs d'aide à l'élaboration et le soutien de projets portés par les jeunes de 11 à 30 ans</p>	<p>Un support logistique : mise à disposition d'outils et de services. Un support technique : un professionnel accueille; suit, oriente de l'idée à la mise en œuvre finale. Un appui financier.</p>	<p>Conseil régional du NPDC, l'Etat, missions locales</p>	<p>22 CLAP 899 jeunes accompagnés 342 financés Chiffres 2007</p>



<p>Projet Passion</p> <p><a href="http://www.iledefrance.fr/aides-regionales/dossier-importation/projet-passion-lyceens-en-action/">http://www.iledefrance.fr/aides-regionales/dossier-importation/projet-passion-lyceens-en-action/</a></p>	<p>Susciter et développer la capacité d'initiative et de création des lycéens en apportant une aide technique et financière.</p>	<p>Dispositif régional en faveur des projets portés par des lycéens de la région Île-de-France.</p>	<p>Le conseil régional d'Ile de France et les trois académies de la région.</p>	<p>Une trentaine de projet sont soutenus chaque année</p>
<p><b>Union des foyers de jeunes travailleurs - L'Ecole de projets</b></p>	<p>L'Ecole de Projets aide le jeune porteur de projet quel que soit le type d'activité qu'il veut mettre en place (organisation d'une animation, projet de voyage, création d'association, création d'entreprise,...) et le domaine d'action (sport, social, informatique, culture, humanitaire, Economie Sociale et Solidaire...).</p>	<p>Le programme accompagne dans la conduite du projet (méthode, pistes de concrétisation,...) et dans l'acquisition de compétences qui lui serviront pour d'autres activités.</p>	<p>UFJ, ministère en charge de la jeunesse et collectivités locales</p>	<p>Dispositif variable en fonction des Foyers de jeunes travailleurs et inégalement suivi dans le réseau de l'UFJT.</p>
<p>Network For Teaching entrepreneurship – France</p> <p><a href="http://www.projet.nfte-france.com/">http://www.projet.nfte-france.com/</a></p>	<p>L'action de NFTE entend contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes défavorisés de 16 à 30 ans à partir d'une initiation à l'entrepreneuriat. En leur inculquant des attitudes entrepreneuriales ainsi qu'une philosophie de travail positive, le NFTE compte stimuler l'envie d'entreprendre et aider les jeunes à (re)devenir acteurs de leur vie professionnelle.</p>	<p>Cours interactifs de 60 heures sur "Les attitudes &amp; les connaissances de l'entrepreneur". Mise en réseau avec des chefs d'entreprise et les anciens stagiaires. Orientation, coaching et accompagnement des jeunes qui désirent créer leur entreprise</p>	<p>CLAP NPDC, mission locale de Seclin et des fondations privées</p>	<p>15 jeunes touchés en 2010 Un dispositif en phase ascendante</p>
<p><b>Cap Berriat</b></p> <p><a href="http://www.cap-berriat.com">http://www.cap-berriat.com</a></p>	<p>Cap Berriat se donne pour objet de favoriser la prise d'initiatives par les jeunes de 16 à 30 ans, et le développement de leurs propres projets comme moyen de développement local et d'expérimentation, et comme moyen de création d'engagement collectif et de citoyenneté.</p>	<p>Des statuts associatifs permettant une nouvelle orientation et un CA composé uniquement de moins de 30 ans. Mise à disposition d'un lieu, de services et d'accompagnateurs professionnels. Sessions de formations sur la méthodologie de projet. Partenariat avec des acteurs proposant des opportunités</p>	<p>Cap Berriat avec en partenariat la ville de Grenoble, la Metro, le CG de l'Isère, le CR de Rhône- Alpes, Le ministère en charge de la jeunesse</p>	<p>113 structures hébergées et accompagnées 1763 jeunes accompagnés 10 salariés professionnels de l'accompagnement Chiffres 2008</p>



### III. Sur le Web

<p>Projaide</p> <p><a href="http://home.projaide.fr/fr">http://home.projaide.fr/fr</a></p>	<p>Promouvoir l'initiative des jeunes au plus près des territoires</p>	<p>Plateforme communautaire mettant en relation les jeunes (porteurs d'intention ou en démarche de projet) avec les accompagnateurs des structures nationales ou régionales proposant des opportunités</p>	<p>Etat et collectivités locales</p>	<p>2600 structures référencées 2500 projets de jeunes déposés 1105 acteurs ayant un profil 500 visites par jour chiffres 2009.</p>
<p>Ko-hop</p> <p><a href="http://www.coca-cola.fr/coca-cola/skyrock/">http://www.coca-cola.fr/coca-cola/skyrock/</a></p>	<p>Aider les jeunes à s'investir dans des projets collaboratifs, en leur offrant une solution simple et ludique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une Ressource : il rejoint un projet et apporte son aide.</li> <li>• Un Sponsor : il encourage un projet qui lui plaît.</li> <li>• Un Leader : il soumet une idée de projet et prend les commandes. suite</li> </ul>	<p>Coca-Cola et Skyrock</p>	<p>?</p>
<p>Dreamshake</p> <p><a href="http://www.dreamshake.com/">http://www.dreamshake.com/</a></p>	<p>Soutenir et valoriser les porteurs de projets</p>	<p>Réseau social des porteurs de projets pour mutualiser des ressources propices à leur réalisation</p>	<p>Appui de plusieurs structures (FING, CJD, Entrepreneurs d'avenir...)</p>	<p>?</p>







# Annexes



# Annexe I

## Liste des membres du CPEJ

ORGANISME	NOM	PRENOM	FONCTION
APCE (Agence Pour la création d'Entreprise)	Volot	Jean-Claude	Président
APCE (Agence Pour la création d'Entreprise)	Belais	Alain	Directeur Général
APCE (Agence Pour la création d'Entreprise)	Clément	Thierry	Directeur
APCE (Agence Pour la création d'Entreprise)	Hoche	Yannick	Responsable du Pôle entrepreneuriat
APCE (Agence Pour la création d'Entreprise)	Hannachi	Aïni	Responsable du programme OPPE
APCE (Agence Pour la création d'Entreprise)	Tabli	Neïla	Programme OPPE
Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie Secrétariat d'Etat du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services, des Professions libérales et de la Consommation Direction générale de la compétitivité	Billon	Armelle	Responsable entrepreneuriat
Ministère de l'Education Nationale de la jeunesse et de la vie associative Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) /	Huart	Jean-Marc	sous-directeur des lycées et de la formation professionnelle tout au long de la vie
Ministère de l'Education Nationale de la jeunesse et de la vie associative Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) /	Madelin	Gabriel	Chargé de mission à la Mission du partenariat avec le monde professionnel
Ministère de l'Education Nationale de la jeunesse et de la vie associative Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) /	Tessier-Soyer	Murielle	chef de la Mission du partenariat avec le monde professionnel
Ministère de l'Education Nationale de la jeunesse et de la vie associative Secrétariat d'Etat à la jeunesse et à la vie associative Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)	Mebarki	Farid	
Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion professionnelle	Hetzel	Patrick	Directeur Général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle (DGESIP)
Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion professionnelle	Javelaud	Sandrine	Directrice de Cabinet de Patrick Hetzel (DGESIP)
Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion professionnelle	Maillard	Jean-Jacques	Chargé de mission Relations Universités-Entreprises à la DGESIP
MESR / SE Commerce, Artisanat, PME	Boissin	Jean-Pierre	Mission nationale Plan d'action Entrepreneuriat Etudiants
ONISEP (Office national d'information sur les enseignements et les professions)	Charvet	Pascal	Directeur de l'ONISEP
ONISEP (Office national d'information sur les enseignements et les professions)	Kuppers	Bernard	Chargé de mission Europe et partenariats
ONISEP (Office national d'information sur les enseignements et les professions)	Roux	Claudine	Chargée de mission développement pédagogique
CDC (Caisse des Dépôts et Consignation)	Saint Olive	Marc	Chargé de mission au Département du développement économique



ACFCI (Assemblée des Chambres françaises de commerce et d'industrie)	Le Boniec	Brigitte	Directeur
APCMA (Assemblée permanente des Chambres de métiers et de l'Artisanat)	Griset	Alain	Président
ISM (Institut Supérieur des Métiers)	De Blignières	Anne	Présidente Professeur à l'Université de Paris-Dauphine
MEDEF (Mouvement des entreprises de France)	Ingargiola	Eric	Directeur de mission
CGPME (Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises)	Lefranc	Emilien	Président de la CGPME Haute Normandie
CJD (Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprises)	Meunier	Michel	Président

Académie de l'Entrepreneuriat	Léger-Jarniou	Catherine	Vice-Présidente en charge de la pédagogie
EPA (Entreprendre pour Apprendre)	Andrieu	Isabelle	Directrice national
EPA (Entreprendre pour Apprendre)	Flécher	Marc	coPrésident, Proviseur du Lycée Professionnel Amyot d'Inville à Senlis
MOOVJEE	Restino	Dominique	Président
MOOVJEE	Sanson	Bénédicte	Déléguée Générale
100.000 entrepreneurs	Hayat	Philippe	Président
100.000 entrepreneurs	Viannay-Galvani	Béatrice	Déléguée Générale
100,000 entrepreneurs	Nassim	Laïla	Déléguée régionale Ile-de-France
Société CIEL	Poissonnier	Christophe	Directeur de la Communication
Personnalité qualifiée	Adjedje	Denis	Président de Adgency groupe
Personnalité qualifiée	Besnier	Jean-Michel	Professeur de philosophie à Paris IV
Personnalité qualifiée	Jaunay	André	Chef de projets création et développement des entreprises à la Région ile-de-France
Personnalité qualifiée	Knock Méo	Isabelle	Fondateur et directrice d' " Entre-prises " (Connecter les jeunes et l'entreprise) Ex DG du Codice (Conseil pour la diffusion de la culture économique)
Personnalité qualifiée	Lenain	Jacques	ancien membre du Codice admimintateur civil au Ministère de l'Economie



## Annexe II

### Proposition d'indicateurs d'activité

#### Prise en compte du nombre réalisé par rapport au nombre potentiel :

- Combien de jeunes ont été touchés par l'action ?
- A combien de jeunes l'action a-t-elle été proposée ?

Mise en perspective des volumes concernés : nombre d'élève, nombre ayant potentiellement accès à une action et nombre ayant participé à une action.

#### Niveau d'étude :

- Primaire / Collège / Secondaire lycée général
- Lycée technique et professionnel / Bac Pro / CAP
- Bac +2/3, Licence
- Bac +5, Master, Doctorat

thème	définition	Indicateurs	Exemples typiques	Niveau d'étude
<b>Sensibilisation et information</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Action consistant à parler d'entrepreneuriat à des étudiants sur une durée réduite (quelques heures) et éventuellement ponctuelle ou de répondre à des questions de leur part</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'heures de l'action</li> <li>• Nombre d'actions</li> <li>• Nombre de jeunes touchés (ayant participé à l'action)</li> <li>• Nombre de jeunes invités (potentiel de jeunes touchés)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conférences</li> <li>• Rencontres jeunes-dirigeants (100.000 ENTREPRENEURS)</li> <li>• Séance d'information collective</li> <li>• Accueil lors d'un salon, évènement</li> </ul>	
<b>Formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Action visant à l'appropriation de compétences par le jeune, d'une durée typique de 18h-24h validé dans un cursus, un programme ou une maquette pédagogique (exemple : ECTS dans enseignement supérieur)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'heures du module</li> <li>• Nombre d'actions</li> <li>• Nombre de jeunes formés</li> <li>• Nombre de jeunes à qui la formation est offerte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeu de simulation de création d'entreprise (plan d'affaires)</li> <li>• Jeu de simulation de reprise d'entreprise (évaluation et plan d'affaires)</li> <li>• MINI ENTREPRISE</li> </ul>	
<b>Diplôme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme décerné dans le domaine de l'entrepreneuriat, de l'innovation ou du management des TPE-PME</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de jeunes formés</li> <li>• Nombre de jeunes concernés</li> <li>• Nombre d'heures de la formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BTS</li> <li>• Licence Pro</li> <li>• Master 2</li> <li>• Diplôme Universitaire</li> </ul>	



<b>Accueil/ Orientation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Action de recevoir physiquement et individuellement un jeune porteur de projet de création d'entreprise et de l'orienter activement vers une structure d'accompagnement avec laquelle a été noué un partenariat, formalisé ou non</li> <li>• accueil en direct par des partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombres de projets accueillis/orientés</li> <li>• Nombre de jeunes concernés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil par une Maison de l'Entrepreneuriat, un PEE et mise en relation avec une chambre consulaire</li> <li>• Club Etudiants Entrepreneurs</li> <li>• Junior Entreprises</li> </ul>	
<b>Accompagnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à disposition de ressources physiques de conseil, en appui à la formalisation d'un projet jusqu'à sa réalisation</li> </ul> <p><i>(hors création d'entreprise)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets accompagnés</li> <li>• Nombre de jeunes concernés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement au montage d'un projet humanitaire ou d'un évènement scolaire ou extra scolaire</li> <li>• Club Etudiants Entrepreneurs</li> <li>• Junior Entreprises</li> </ul>	
	<p>Mise à disposition de ressources physiques de conseil dans le contexte d'une création d'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• en appui à la formalisation d'un projet jusqu'à sa réalisation</li> <li>• en appui à l'accompagnement post création (mentorat et post-accompagnement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets accompagnés</li> <li>• Nombre de jeunes concernés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement au montage d'un projet de création d'entreprise</li> <li>• Financement de projets par structure d'accompagnement ou business angels</li> <li>• Club Etudiants Entrepreneurs</li> <li>• Junior Entreprises</li> <li>• MOOVJEE</li> </ul>	
<b>Formation de formateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation d'intervenants destinés à animer ensuite des modules pédagogiques</li> <li>• diffusion outils pédagogiques auprès d'intervenants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'heures de l'action</li> <li>• Nombre d'actions</li> <li>• Nombre d'intervenants touchés</li> <li>• Nombre d'intervenants auxquels la formation a été offerte/expédiée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffusion et transfert outils pédagogiques</li> <li>• Formation module création d'entreprise fictive</li> <li>• Formation module jeu de simulation de reprise d'entreprise</li> </ul>	



## Annexe III

### Actions de sensibilisation, de formation et concours recensés dans l'enseignement secondaire



## Actions de formation, de sensibilisation et concours dans l'enseignement secondaire

Vous trouverez ci-dessous une sélection d'actions de formation et de sensibilisation à l'entrepreneuriat mise en place dans les établissements de l'enseignement secondaire, issue de la base de données des actions de l'OPPE. Egalement quelques concours entrepreneuriaux destinés aux élèves scolarisés.

❑ **Formation** : modules de 20h et plus, conduite de projet, etc.

Nom	Niveaux concernés	Volume horaire	Créneau	Critères d'évaluation	Apports et compétences développées	Critère d'obligation
Les Créaventures au collège	3 <sup>ème</sup>	20h (séquences de 2/3h)	DP3	Concours	- découverte de la création d'entreprise - découverte des structures d'appuis - choix d'orientation - gestion de projet	Option
Teknoprod : une entreprise pédagogique	4 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> , SEGPA	> 40h	DP3 et cours de technologie	Note : sur projet papier et interrogation.	- découverte du monde profession - travail en équipe, - découverte de la valeur travail, - prise de responsabilité et d'initiative, - remotivation d'un public en difficulté, - aide à l'orientation, - application des matières enseignées sur des cas concrets, - préparation aux stages d'observation de troisièmes, - mise en valeur du savoir-faire et acquisition du savoir être.	Tronc commun
Bravo l'industrie	3 <sup>ème</sup> Et lycée	8 séances mensuelles de 3h en entreprise	DP3	Concours	- Découverte de l'entreprise - Initiation à la démarche de projet. - Création de divers travaux pédagogiques inscrits dans des disciplines d'enseignement en lien avec le projet.	Option
Classe transplantée en entreprise	3 <sup>ème</sup>	/	Cours (adaptées au contexte professionnel)		- Découvrir une entreprise multinationale - Travail interdisciplinaire - Application de connaissances théoriques (langues vivantes, sciences...) - Préparation à l'orientation	Tronc commun



Train Kaeser (maquette)	4 <sup>ème</sup>	/	Cours de technologie et français		<ul style="list-style-type: none"> <li>- persévérance et ténacité : poursuite d'un projet à long terme (sur toute année) sans bénéfice scolaire (note) immédiatement identifiable,</li> <li>- initiative : être capable d'aller rencontrer des adultes d'un milieu non-scolaire pour les convaincre de la validité d'un projet, de proposer des représentations symboliques de la réalité de l'entreprise,</li> <li>- confiance en soi : la situation irremplaçable de chacun au sein du groupe permet à chaque individu de s'affirmer et de prendre conscience de sa valeur,</li> <li>- responsabilité : pour chaque groupe participant accepter les délais imposés. Le travail sera présenté envers et contre tout à la date fixée. Chaque élève devient conscient que son investissement est indispensable au travail du groupe. Cela engage sa responsabilité personnelle,</li> <li>- communicabilité interne et externe : savoir clarifier pour ses camarades sa vision de la tâche, savoir exposer le projet en public,</li> <li>- solidarité : un tel projet ne peut être fondé que sur une complémentarité des tâches, il impose donc un travail collectif à la classe et chacun peut y trouver sa place.</li> </ul>	Tronc commun
JAPRO (jeunes avec professionnels)	3 <sup>ème</sup> et lycée		Temps pour l'orientation	/	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser les métiers, filières professionnelles et secteurs d'activités</li> <li>- Faciliter le choix de l'orientation,</li> <li>- Développer l'autonomie,</li> <li>- Développer l'initiative,</li> <li>- Favoriser la connaissance de l'entreprise</li> </ul>	Option
Kart	3 <sup>ème</sup>	20 semaines	Immersion en lycée pro	Rédaction d'un projet d'orientation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- choix orientation,</li> <li>- valorisation des filières professionnelles</li> <li>- Gestion de projet</li> </ul>	Option
Parcours de découverte du bâtiment (JCE et compagnons du devoir)	4 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> SEGPA et CIPPA				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découverte et valorisation des métiers manuels</li> <li>- Découvrir de la dimension sociale, économique, professionnelle, artistique et historique des métiers du bâtiment.</li> <li>- Répondre au besoin de recrutement des métiers du bâtiment</li> </ul>	Option
Mini-entreprise (Entreprendre pour apprendre)	3 <sup>ème</sup> , SEGPA, lycées, IUT	6 à 10 mois	DP3, actions projets	Concours	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer l'esprit d'entreprendre : responsabilité, prise d'initiative, autonomie, créativité, travail en équipe, gestion de projet.</li> </ul>	Tronc commun
Demain mon entreprise	Lycées pro/CFA	Octobre à juin		Concours	<ul style="list-style-type: none"> <li>- développement de la prise d'initiative et de la culture entrepreneuriale</li> <li>- prise de décision,</li> <li>- travail en équipe;</li> <li>- créativité</li> </ul>	Option



Graine de boîte	CFA, Lycées pro, BTS	Septembre à juin	PPCP, modules de gestion	Concours	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les jeunes à la création d'entreprises.</li> <li>- Découvrir les étapes essentielles à suivre pour créer ou reprendre une entreprise.</li> <li>- Enrichir le projet professionnel d'un jeune.</li> </ul>	Tronc commun
-----------------	----------------------	------------------	--------------------------	----------	--	--------------



Mention régionale création d'entreprise	2 <sup>ème</sup> année de Bac pro, BTS			Projet tuteuré avec l'aide de chef d'entreprise et chambres consulaires - Exposés - Témoignages - Accompagnement de projets - Soutenance devant un jury (chef d'entreprise, cci, banque)	- Développer l'esprit d'entreprise, le sens de l'autonomie, de l'initiative, - Développer la connaissance de l'environnement de la création d'entreprise, - Faire émerger des projets de création, de reprise, de gérance d'entreprise, - Formaliser le projet.	Option
Concours lycéens créateurs	1 <sup>ère</sup> et Terminale Bac pro, 1 <sup>ère</sup> et Terminale STI et STT, BTS		PPCP, entreprise cadette (section technologique tertiaire, action entreprendre en lycée tertiaire	Concours (les projets sont conduit à l'aide d'un ou de plusieurs professeurs et avec l'aide d'un professionnel (chef d'entreprise et/ou représentant d'une Chambre Consulaire).)	- acquérir une vision concrète de l'entreprise, - entrer en relation avec le tissu économique, - développer des compétences pluridisciplinaires, - initier des comportements visant à l'autonomie, - appréhender les procédures de création d'entreprise.	Option
Entreprise d'entraînement pédagogique	1 <sup>ère</sup> terminale, Bac pro	4 années scolaires à raison de 60 h par an	L'entreprise est ouverte 20 heures par semaine. 6 à 8 élèves d'une même classe intègrent la société par roulement pendant les TP informatiques (ou GDF) et les heures de PPCP.	Salon avec stand des entreprises en fin d'année (Issu d'un réseau international, les EEP en France sont des entreprises fictives qui reproduisent les fonctions tertiaires elles ont des clients et des fournisseurs en France et à l'étranger.)	- Développer l'esprit d'initiative, l'autonomie et la pratique des langues par le biais d'actions extra scolaires : organisation et participation à différents salons régionaux et internationaux - Expérimenter des situations concrètes liées à la pratique dans les différents services d'une entreprise - Pré-professionnaliser les élèves et faciliter leur orientation - Etre un acteur reconnu du développement socio-économique du Bassin d'emploi - Garder un contact permanent avec le milieu professionnel et faire évoluer les pratiques pédagogiques (pour les enseignants)	Option
Entreprise cadette	Lycéens et apprentis (CFA)		TPE, PPCP, projet ou action BTS		- travail en équipe autour d'un projet commun, - transversalité des savoirs et compétences, - esprit d'entreprendre, - démarche conduisant à la prise d'initiative ou de décision, - gestion du risque et des contraintes liés à l'activité, - importance et difficulté des relations humaines	Option



Vivons notre entreprise	Seconde Informatique Gestion et Communication (IGC)		Toute l'équipe pédagogique est mise à contribution (français, math, éco-gestion, proviseur)		<ul style="list-style-type: none"> <li>- stimuler l'esprit d'entreprendre, voire éveiller l'esprit d'entreprise</li> <li>- permettre de découvrir de façon simplifiée (et peut être caricaturale) les réalités du monde de l'entreprise</li> <li>- favoriser le travail collaboratif</li> <li>- poser les apprentissages technologiques sur une réalité concrète</li> <li>- contribuer à une socialisation accrue des apprenants en sollicitant la prise d'initiative et de responsabilité</li> </ul>	Tronc commun
Une entreprise dans votre lycée ou basket entreprise (apprendre à entreprendre)	CAP, bac pro et technologiques, B.T.S. de diverses spécialités industrielles et tertiaires.	De septembre à mai	Hors temps scolaire et PPCP	Concours	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la découverte et l'approfondissement de la notion d'entreprise saisie dans sa globalité</li> <li>- l'apprentissage de la méthodologie de création d'entreprise (avec des risques maîtrisés)</li> <li>- la définition d'objectifs et de règles (planification, organisation...)</li> <li>- l'utilisation d'outils professionnels de communication (internet, fax, téléphone...)</li> <li>- le travail en équipe avec des élèves de même formation, d'autres formations et de niveaux différents</li> <li>- la prise d'initiatives et de responsabilités</li> <li>- la prise de parole en public</li> <li>- la prise de contacts et la négociation avec des interlocuteurs extérieurs .../...</li> </ul>	Option
Entreprendre en lycée	Lycéens				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer la culture entrepreneuriale des élèves</li> <li>- Entreprendre et conduire des projets pour développer les compétences des jeunes par l'expérimentation</li> <li>- Apporter des connaissances et des compétences pluridisciplinaires aux élèves</li> <li>- Elargir le champ des pratiques éducatives et pédagogiques des enseignants</li> </ul>	Option
Entreprendre au lycée	De la seconde au BTS des lycées généraux, professionnels et technologiques.	Année scolaire			<ul style="list-style-type: none"> <li>- développer des compétences (relationnelles, organisationnelle, métier ...) pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes.</li> <li>- prendre des initiatives et des responsabilités</li> <li>- conduire un projet et gérer l'activité d'une entreprise</li> <li>- travailler en équipe, organiser la production d'un produit ou d'un service, négocier avec des clients et des fournisseurs, rechercher des financements externes à l'établissement</li> </ul>	Option

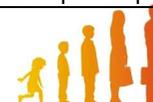


Module "création d'entreprise"	BTS Assistant de gestion PME-PMI (deux ans)	1 heure par semaine d'enseignement est attribuée « hors temps scolaire : de 12 à 13 h	Hors temps scolaire		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer l'esprit d'entreprise</li> <li>- Sensibiliser à la démarche de création via l'élaboration d'un projet virtuel</li> </ul>	Tronc commun
Apprendre à entreprendre	BTS assistante de gestion PME PMI		actions professionnelles appliquées		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer l'esprit d'entreprise</li> <li>- Autonomie,</li> <li>- Prise de parole en public</li> </ul>	
Conception et vente d'un livre de cuisine	BEP	3h/ semaine	Cours		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de l'esprit d'initiative, de la confiance en soi et de la maîtrise de la langue française.</li> <li>- Approche de la technique de vente.</li> </ul>	
Véhicule formule 3	Bac pro MVA (maintenance des véhicules automobiles)		PPCP	Auto- évaluation du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail en équipe (enseignants et élèves)</li> <li>- Travail en autonomie permettant le maximum d'initiative</li> <li>- Le sens de l'organisation</li> <li>- Le sens de la créativité.</li> </ul>	Tronc commun
Construction d'une structure bois aéronautique	Bac pro				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer l'esprit d'entreprendre par la mise en commun de compétences liées à des métiers différents (bois,plasturgie,métallerie,peinture), dont l'unique but est la réalisation d'un avion à ossature bois opérationnel.</li> <li>- Autonomie et responsabilité dans le travail.</li> <li>- Adaptabilité au travail.</li> </ul>	Tronc commun
Hainaut terroirs	Bac pro		PPCP		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer le sens créatif des élèves</li> <li>- Développer l'autonomie de travail de chacun</li> <li>- S'intégrer dans un travail d'équipe</li> <li>- Développer l'esprit d'analyse et le sens critique</li> <li>- Développer les notions du travail bien fait, d'aboutissement d'un projet, de la motivation pour y arriver</li> </ul>	Tronc commun
Création et gestion d'une entreprise junior	BTS Technico-commercial (Option Bois et dérivés)	Septembre à juin		Projet de réalisation ou d'étude avec une entreprise et cela fait l'objet d'une Conventions de partenariat.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les étudiants à la réalité professionnelle,</li> <li>- Gestion d'une activité de production,</li> <li>- Gestion des contraintes d'entreprise.</li> </ul>	Tronc commun



❑ **Sensibilisation : conférence/jeu, etc. durée limitée**

Nom	Niveaux concernés	Volume horaire	Créneau	Critères d'évaluation	Apports et compétences développées	Critère d'obligation	Observation
Sensibilisation à la création d'entreprise	3 <sup>ème</sup> A post bac	2h		/	- Promouvoir l'esprit d'entreprendre	Option	Organisé par Aube initiative (France Initiative)
Conférence avec des chefs d'entreprise (100 000 entrepreneurs)	4 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> à post bac	1h/2h		/	- Développer une culture et une envie d'entreprendre par le biais d'interventions de chefs d'entreprise dans les classes.	Option	Chefs d'entreprises
Graine d'entrepreneurs	Terminale bac pro ou STS des secteurs tertiaires et industriels			/	- sensibilisation au métier de chef d'entreprise - connaissance du monde de l'entreprise, - diversification de l'orientation professionnelle, - formation tout au long de la vie.	Option	Des chefs d'entreprise vont présenter leur métier aux élèves et en débattre avec eux. Ils disposent d'une mallette pédagogique. Cette action s'intègre à une action d'envergure développée par les Chambres consulaires : « Entreprendre en France ».
Défilé "Deux années d'émotion et de créativité"	Brevet technicien		Atelier artistique (hors temps scolaire), PPCP		- Responsabiliser les étudiants - Valoriser la filière de formation - initiatives, - conduite de projets, - autonomie, - prise de décisions, - prise de conscience des contraintes (qualité, délai), - gestion des conflits, - gestion d'un budget.	Option	
Sensibilisation à l'esprit d'entreprendre	Bac pro ouvert également à l'ensemble du corps enseignant, mathématiques, gestion et même enseignement généra				Développer la compréhension et la culture d'entreprise au travers d'un jeu interactif de simulation des affaires. Cette simulation se faisant dans le cadre d'un programme « PRCTE » et sous l'inspiration du protocole d'accord entre le Ministère de l'éducation nationale et le secrétariat d'Etat aux PME.	Option	Témoignages de personnes extérieures
Donner l'envie	Classe d'adaptation	2 jours de		Evaluation de	- sensibilisation à la création d'entreprise	Tronc commun	Sensibilisation par l'équipe pédagogique, stage en



d'entreprendre et sensibiliser à la création d'entreprise	vers un Bac STT	stage et après-midis de conférences		la production de l'élève par l'entrepreneur (compétences pratiques et comportementales)	à partir de témoignage de créateur. - Mise en situation professionnelle (2 jours de stage avec un entrepreneur). - Faciliter les échanges et prise de conscience des contraintes et des réalités de l'entreprise et de l'effort du travail.		entreprise, sensibilisation par des professionnels de la création.
Table ronde "Esprit d'entreprendre, esprit d'entreprise"	Bac pro vente				- Dresser le profil de l'entrepreneur et développer chez les lycéens l'esprit d'entreprendre, - Donner aux intéressés une méthodologie pour entreprendre, - Créer un abécédaire du créateur d'entreprise.		La table ronde est organisée par les élèves.
Exposition "un métier, des qualités"	Bac pro vente	L'exposition est présentée dans le cadre d'une journée porte ouverte.		- Exposition - Concours de photos.	- Mise en avant des qualités et des valeurs nécessaires à l'exercice d'un métier et à une insertion réussie dans la vie sociale. - Développer une réflexion sur les qualités de l'esprit d'entreprendre.		L'exposition est mise en place par les élèves. Elle est destinée à être présentée à des élèves de 3èmes de collèges et terminales BEP de lycée professionnels.
C'est qui le patron ?	Les jeunes de moins de 26 ans en fin de formation professionnelle et inscrits dans un lycée à l'une des trois filières suivantes : Esthétique, Hôtellerie/Restauration et Bâtiment et travaux public (BTP).	1 journée			Susciter l'envie d'entreprendre à 100 jeunes, de créer ou de reprendre une entreprise		Un kit d'organisation comprenant : - un livret où le déroulement de la journée est expliqué pas à pas (action, objectif, déroulement et support); - un CD Rom interactif dans lequel on retrouve un film de présentation d'une journée "C'est qui le patron?" ainsi que les outils utiles à son organisation ; - des questionnaires ; - des interventions et des témoignages en classe ; - test utilisant le Logiciel POTENTIA développé par la Mission Locale ; - quiz : Le "10Quiz, 10 questions pour un parcours réussi !" en partenariat avec initiatives.tv. La journée est modulable et évolutive.



## ❑ Concours

Nom	Niveaux concernés	Volume horaire	Créneau	Apports	Observation
Trophées de la découverte professionnelle	3 <sup>ème</sup> SEGPA, 3 <sup>ème</sup> d'insertion	/	DP3, DP6, et cours.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- découverte des métiers</li> <li>- découverte de l'entreprise</li> <li>- développement de l'autonomie</li> </ul>	
Défi technologique Cybertech 276	Primaire, collège, lycée				
Concours "Entreprendre"	Lycée à l'enseignement supérieur			- aider à la concrétisation et récompenser les projets de création d'activités économiques	
Concours Créons ensemble	Bac pro, bac techno (1ere et 2eme années), BTS			<ul style="list-style-type: none"> <li>- connaissance de l'environnement économique et plus particulièrement au monde de l'entreprise ;</li> <li>-Le développement de l'esprit d'initiative, de la créativité et du travail en équipe ;</li> <li>-L'aptitude à l'autonomie des élèves ;</li> <li>-La promotion de la culture d'entreprise.</li> </ul>	Les élèves souhaitant concrétiser leurs projets sont soutenus par les CCI partenaires de l'action et l'Education nationale via les plateformes technologiques.
Olympiade des métiers	Jeunes de 18 à 22 ans avec une solide formation professionnelle (niveau IV et III)			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constituer une équipe régionale des Métiers en vue des finales nationales avec les meilleurs candidats dans l'un ou l'autre des métiers inscrits ou non au concours international des Olympiades</li> <li>- Promouvoir une image valorisante du monde des métiers, des professionnels, des entreprises et des enseignements technologiques et professionnels</li> <li>- Soutenir dans les régions la politique de développement qualitatif de la formation professionnelle des jeunes.</li> </ul>	Ce concours à trois niveaux : régional, national et international. Il a pour principales partenaires le Conseil Régional, les branches professionnelles concernées et, les institutions de formation.
Concours jeunes de création d'entreprise	3 <sup>ème</sup> A post bac	12h	Cours	- Développer l'esprit d'entreprise via la réalisation d'un projet de création (de l'idée jusqu'au BP)	Organisé par Aube initiative (France Initiative)
Graine de Challenger	3 <sup>ème</sup>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découvrir et connaître l'entreprise, son environnement, les différents métiers et fonctions : aide à l'orientation, préparation à l'insertion professionnelle future.</li> <li>- Développer l'esprit d'entreprendre : prise de responsabilité, créativité, prise de décision, autonomie, recherche de solutions, mise en situation actives..</li> </ul>	Mise à disposition d'outils pédagogiques, soutien des chambres consulaires et d'intervenants professionnels.



				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler en équipe : répartition des rôles et tâches, négociation, mise en commun.</li> <li>- S'initier à la conduite de projet : gestion du temps et des tâches, respect des étapes et des délais.</li> <li>- Améliorer les compétences en communication écrite et orale ainsi que la confiance en soi.</li> <li>- Acquérir des savoirs spécifiques et des connaissances dans diverses matières telles que la gestion, le marketing et la communication, des savoirs faire transversaux tels que la conduite d'entretien, la recherche d'informations et l'analyse documentaire</li> </ul>	
Challenge destination entreprise (Ac. Martinique)	1 <sup>ère</sup> année de Bac pro, BTS			<ul style="list-style-type: none"> <li>- développer l'esprit d'entreprise chez les jeunes en formation,</li> <li>- augmenter les chances d'insertion des jeunes concurrents dans le monde du travail</li> <li>- favoriser le développement économique local par une communication axée sur la création d'entreprises.</li> </ul>	
Challenge destination entreprise (Métropole)	1 <sup>ère</sup> voire terminale, apprentis (CFA et lycées pro)			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler en équipe,</li> <li>- Gérer un projet</li> <li>- Développer l'esprit d'initiative et le sens des responsabilités</li> <li>- Un plus pour l'insertion professionnelle et le choix des études</li> <li>- Apprendre autrement</li> <li>- Acquérir, développer et renforcer des compétences, savoirs et savoir-faire</li> <li>- Démythifier l'entreprise, Rencontrer des professionnels</li> <li>- Autonomie, organisation, maturité, affirmation de soi, sens de la communication</li> </ul>	
Enterpirse Européen Business Game (EEBG)	1 <sup>ère</sup> , terminale, apprentis (CFA et lycées pro)	Octobre à juillet		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une entreprise virtuelle à vocation européenne</li> </ul>	
Moov Jee	CAP au bac+5	Novembre à avril	Hors temps scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir l'entrepreneuriat comme voie professionnelle possible</li> </ul>	Entreprises, banque, médias.



## ANNEXE IV

### Portrait-robot d'actions « développement de l'esprit d'entreprendre »



## VI Portrait-robot d'actions « développement de l'esprit d'entreprendre »

### 1. Mini-entreprise

Il existe deux types de mini-entreprise. Les mini-entreprises réelles et les mini-entreprises fictives. Dans les deux cas, l'activité consiste pour les élèves en la création d'une entreprise.

Les mini-entreprises réelles font l'objet de dépôt de statuts juridiques et de clôture de comptes à la fin de l'exercice (souvent en fin d'année scolaire).

#### Zoom sur EPA (Entreprendre Pour Apprendre) et les Mini-Entreprises

Le programme mini-entreprise a été mis en place en France par l'association Entreprendre pour apprendre, appartenant au réseau mondial Junior Achievement. Il s'agit aujourd'hui de l'initiative déployée avec la plus grande présence au plan national.

Le principe est la création par des élèves volontaires (10 à 20) d'une mini-entreprise en 7 étapes, dans le cadre de leur cursus scolaire. Aidés d'un permanent de l'association et de leurs enseignants, ils vont imaginer un produit ou service, réaliser une étude de marché, créer l'entreprise et la faire fonctionner. A l'issue, les mini-entrepreneurs s'affrontent à l'occasion de championnats régionaux où ils présentent leurs activités et sont jugés par des jurys de professionnels. Un championnat national en juin récompense la meilleure équipe, qui participe ensuite au championnat européen.

En 2011, plus de 550 entreprises ont été créées par des élèves.

Lorsque l'on parle de mini-entreprise virtuelle, cela ne veut pas toujours dire que la production est fictive. Il existe deux variantes :

- Celles produisant réellement mais n'ayant pas fait l'objet de dépôt de statuts;
- Celles simulant sa production.

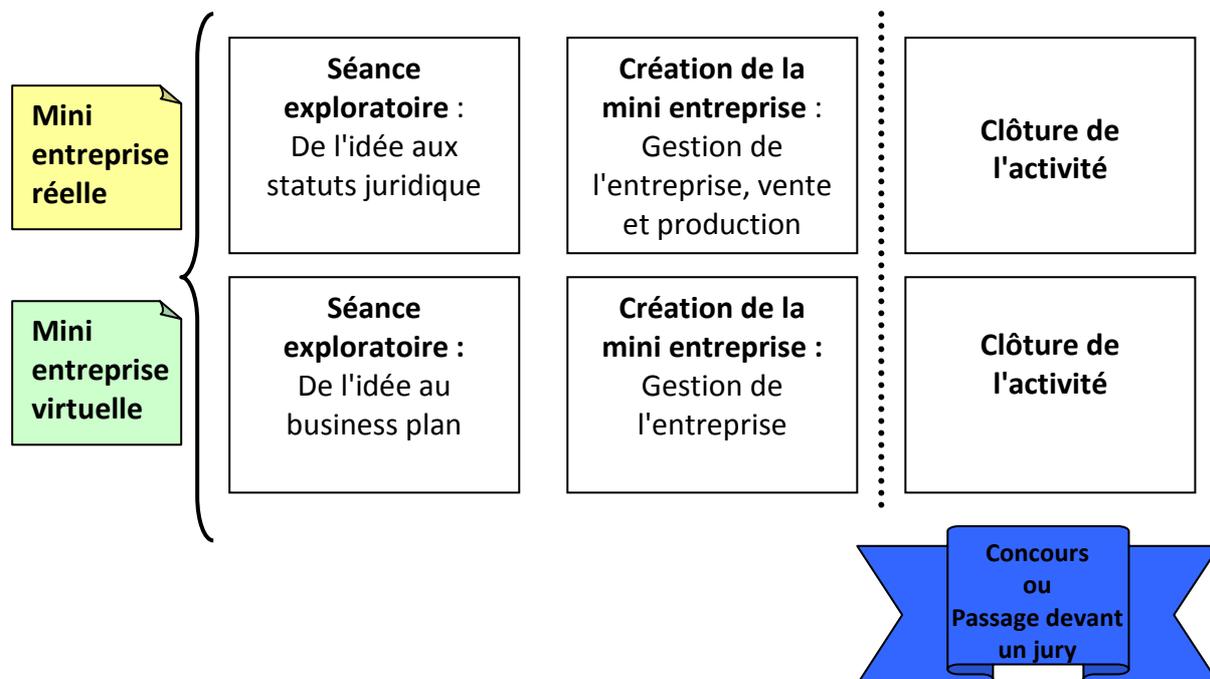
En résumé, une classe crée une entreprise réelle ou fictive après en avoir défini l'activité, le produit ou le service à commercialiser et en avoir réalisé une étude prévisionnelle. Les élèves occupent tous un poste de l'entreprise, qu'ils gèrent ensuite tout au long de l'année.

Des variantes sont à noter :

- Production par l'entreprise seule ou par des filiales (autres classes, autres établissements scolaires),
- Participation à un concours,
- Vente des produits ou services à l'occasion d'événements locaux, sur les marchés, dans la cour de l'établissement, etc.

Généralement, les présentations de leur entreprise par les élèves ont lieu devant un jury de professionnels.





Ces activités visent les élèves de la 3<sup>ème</sup> au BTS. La majorité des élèves impliqués étant les 3<sup>èmes</sup> ayant opté pour la découverte professionnelle et les lycéens de Bac pro. Mobilisant un grand nombre d'heures sur la durée de l'année scolaire, les mini-entreprises s'inscrivent principalement dans des créneaux dédiés à la réalisation de projets tels que l'option de découverte professionnelle 3h par semaine ou 6h par semaine, les PPCP, TPE, heures projets (voir tableau).

La méthode d'apprentissage faisant appel à la pédagogie active (apprendre en faisant), le programme des mini-entreprises est très utilisé auprès des élèves des filières professionnelles, des apprentis, et des élèves en difficultés scolaires, les décrocheurs.

## 2. Démarche ante-crédation

Certains programmes se focalisent sur la démarche de création d'entreprise. Ils font travailler les élèves de l'idée jusqu'à la réalisation d'un business plan. Les séances de cours sont accompagnées ou non d'intervention de chefs d'entreprise, de professionnels de la création, de visites d'entreprise, afin de montrer la réalité de l'entreprise, de l'entrepreneur et dans une volonté parfois de susciter des vocations.

Ces séances parlent franchement de la création d'entreprise et de sa démarche. Les élèves touchés par ce type de programme pédagogique sont les classes de troisième en option de découverte professionnelle mais également les élèves de lycées professionnels et CFA (BTS aussi, pour mémoire).

La méthode utilisée est pratiquement toujours la même. Elle consiste en la réalisation d'un projet de création d'entreprise réelle ou virtuelle débutant par une séance de créativité pour la recherche de l'idée et ensuite le passage de 4 à 7 étapes selon le nombre d'heure du programme, faisant travailler les élèves sur les études prévisionnelles, le marché, la commercialisation, le chiffrage et enfin l'aspect juridique.

Les projets peuvent être accompagnés par des tuteurs, des parrains ou des partenaires (chambres consulaires, entreprises, professionnels de la création d'entreprise). Les enseignants viennent en appui aux équipes pour les guider dans leur démarche. La relation qui s'instaure entre l'équipe enseignante et les partenaires est collaborative, l'enseignant restant maître de sa classe.

### Zoom sur les "Créaventures au collège"

Ce programme pédagogique est mis en place dans 12 collèges de Vendée pour les 3èmes ayant optés pour la découverte professionnelle 3h par semaine.

Il consiste en la découverte virtuelle de la démarche de création. Cette découverte se réalise en quatre séquences : créativité, marché, budget, juridique. Ces séquences sont ponctuées par la visite d'entreprise, l'intervention de jeune chef d'entreprise et de professionnels de la création, reprise d'entreprise.

L'objectif étant de démystifier l'acte d'entreprendre, de balayer les idées reçues du métier de chef d'entreprise, et montrer le champ des possibles à l'heure du choix de l'orientation.

### 3. Réalisation de projets divers : gestion de projet

Un grand nombre de projets (artisanaux, industriels, culturels, événementiels, humanitaires, etc.) recensés dans la base de données de l'OPPE sont réalisés en lien et dans le cadre de la filière professionnelle choisie.

Ces projets développent des compétences liées à la gestion de projet, le travail en équipe, la créativité et l'initiative. Ils peuvent facilement être intégrés aux cours déjà en place dans les maquettes pédagogiques, surtout dans les filières professionnelles et technologiques. Ils sont très souvent présents notamment dans les créneaux qui se prêtent à la gestion de projet, (exemple. cours de technologie, option de découverte professionnelle, PPCP). Et en règle générale à toutes les heures projets, et classes spéciale de type SEGPA, 3<sup>ème</sup> d'insertion. Nous avons vu que les compétences développées les plus citées par les responsables d'actions sont : la gestion de projet, l'organisation en projet et le travail en équipe (confère le nuage des objectifs).

Dans ce cas la réalisation d'un projet est un alibi pour développer chez les jeunes des compétences et des aptitudes relevant de l'esprit d'entreprendre.

### Zoom sur le Studio fond bleu

A l'initiative du professeur de technologie du collège Henri Sellier de Suresnes, le programme pédagogique "le Studio fond bleu" a vu le jour.

Ce studio télé s'inspire de l'émission Taratata. Les élèves travaillent en équipe pour produire des émissions tout au long de l'année où ils doivent concevoir le pilote de l'émission, animer tous les postes d'un studio : ingénieur du son, caméraman, présentateur, et invité (ex. musiciens, chanteurs, etc.). Ce studio est une vraie entreprise et permet de développer chez les jeunes de 3<sup>ème</sup> du collège, des aptitudes professionnelles. Des intervenants professionnels interviennent dans la classe afin d'apporter leurs conseils métiers.

### 4. Concours

Une vingtaine de concours à destination des jeunes de l'enseignement secondaire a été recensées par l'OPPE. Une sélection de 8 concours relevant directement de la création d'entreprise a été étudiée.

Souvent pilotés par des structures extérieures à l'Education nationale (associations, collectivités locales, structures d'appui à la création d'entreprise, etc.), ces concours abordent directement la



démarche de création. Les établissements inscrivent leurs élèves volontaires pour y participer. Ces derniers sont ensuite aidés et soutenus dans la réalisation de leur projet par l'équipe pédagogique.

Quelques variantes existent :

- Des permanents d'associations organisatrices de concours animent les séances de cours avec les enseignants responsables du projet de la classe.
- Des parrains entreprises, des chambres consulaires, des responsables de structures d'accompagnement à la création d'entreprises aident les équipes d'élèves (visites d'entreprise, intervention dans les classes, rencontres des élèves sur des points précis du projet).

Compte-tenu de la thématique très ciblée "création d'entreprise", ces concours sont très souvent ouverts au public des lycées professionnels et plus précisément des Bac pro (et des BTS, pour mémoire). Même si certains d'entre eux sont ouverts à tous, une plus forte participation des élèves de lycées professionnels est à noter.

### **Zoom sur le Challenge destination entreprise**

Ce concours a lieu d'octobre à mai en partenariat avec des établissements scolaires de type lycées, CFA et IUT. Les jeunes, en équipes de 2 à 6 membres partent à la découverte de l'entreprise, sur le terrain et de manière concrète, par le biais du montage d'une entreprise fictive. Ils sont aidés par leurs professeurs, des professionnels de l'entreprise qui, soit les parrainent pendant la durée du concours, soit leur apportent des conseils et informations d'experts.

Les Challengers élaborent progressivement un dossier de création d'entreprise en passant par les 7 étapes (de la définition du projet, l'étude de marché, jusqu'au montage financier, Le choix des statuts juridiques).

Ce dossier est d'abord noté à l'écrit puis est présenté et défendu oralement devant un jury composé de représentants de l'Ecole et de l'Entreprise, sous la forme notamment d'un sketch.

### **Zoom sur Créons ensemble**

Les lycéens et apprentis des établissements de l'académie de Bordeaux ont la possibilité de participer au concours "Créons ensemble". Organisé sous l'égide du rectorat de l'académie de Bordeaux, du conseil régional d'Aquitaine, des chambres de commerce et d'industrie et des entreprises partenaires régionales. Ce concours permet aux élèves de s'initier à la vie économique locale et de préparer en grandeur réelle un projet de création d'entreprise ou de reprise d'entreprise complet et professionnel. L'objectif est de découvrir le tissu économique et industriel local, au travers de la réalisation d'une activité professionnelle (industrielle, artisanale, commerciale, associative...) de préférence en lien avec la formation suivie. Les équipes d'élèves sont parrainées par les entreprises partenaires et encadrées par les équipes pédagogiques. A l'issue, les jeunes présentent leur projet face à un jury de professionnels. Cette activité aura pu, dans certains cas, susciter une vocation d'entrepreneur.

## 5. Actions de sensibilisation

### Conférence-débat

Des conférences-débats sont organisés dans les collèges et les lycées. Les conférences organisées dans les collèges sont pour la plupart destinés aux élèves de 3<sup>ème</sup>. Au lycée, elles sont ouvertes à tous.

Nous constatons que lorsque le thème aborde précisément l'acte d'entreprendre, la création ou la reprise d'entreprise, le public visé sera plus naturellement les élèves apprentis des CFA et ceux de filières professionnelles, plus proches de cette éventualité.

En revanche, pour les publics des collèges et lycées généraux, l'approche par les aspects purement économiques domine (l'entreprise plutôt que l'entrepreneuriat).

Pour aborder ces thèmes d'autres formats peuvent être proposés aux jeunes, tels que des expositions de portraits d'entrepreneurs. Ces expositions sont généralement préparées et organisées par les élèves eux-mêmes, ce qui constitue en soi un travail de fond sur ce sujet, par la recherche qu'il implique.

### **Zoom sur l'Association Jeunesse et entreprise (AJE)**

L'AJE utilise la méthode de l'exemplarité pour susciter chez les jeunes l'envie d'entreprendre. Depuis fin 2004, l'AJE a organisé dans différentes régions de France des conférences-débat "Création d'entreprise de croissance à partir de zéro" pour des établissements de type écoles, universités, lycées professionnels, BTS et CFA. Ces conférences visent à offrir aux jeunes la possibilité de rencontrer des créateurs d'entreprises locaux qui leur transmettent leur expérience, leur enthousiasme et les incitent à innover et créer leur propre entreprise;

### **Zoom sur 100 000 entrepreneurs**

L'association « 100.000 entrepreneurs » organise des témoignages d'entrepreneurs dans les établissements scolaires, de la 3<sup>ème</sup> à l'enseignement supérieur. L'intervention montre aux élèves qu'il est possible de choisir sa vie professionnelle, et qu'elle peut être synonyme d'opportunité et d'épanouissement.

Cadré par un guide d'intervention sur lequel l'entrepreneur est formé préalablement, le témoignage a pour objectif de :

- Expliquer l'acte d'entreprendre,
- Expliquer le fonctionnement d'une entreprise et du monde économique et professionnel,
- Fournir les principales clés d'orientation,
- Souligner l'importance du parcours scolaire.



***Retrouvez le CPEJ sur [www.cpej.fr](http://www.cpej.fr)***

